



Michèle Richard

## Arts+Spectacles

Nathalie Petrowski rencontre Michèle Richard, page E1  
La chronique de Dany Laferrière, page E1

# La Presse

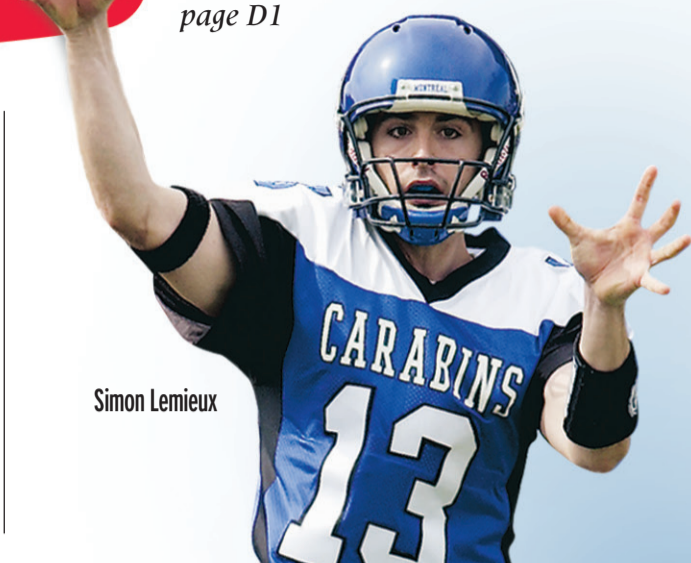


## Actuel Santé

Dure, dure,  
la concurrence  
page B1

## Cahier Sports

Les Carabins méconnaissables  
page D1



Simon Lemieux

# Les patients pourront «magasiner» leur hôpital

Québec veut que les malades agissent désormais en «consommateurs» de soins

PASCALE BRETON

**LAVAL** – En matière de santé, le gouvernement Charest joue le jeu de la transparence, et sa première carte sera de permettre aux Québécois qui attendent pour une opération de consulter directement sur Internet l'état des listes d'attente.

Ce premier outil sur le Web permettra aux patients d'agir en « consommateurs », de poser les questions nécessaires et, au bout du compte, de décider d'attendre leur opération dans l'établissement qu'ils avaient choisi ou de se tourner plutôt vers un autre hôpital où le délai d'attente est plus court, explique le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard.

« Actuellement, on est dans le noir lorsqu'on est un patient. On est sur une liste d'attente à tel hôpital et on n'a aucune idée de la situation globale de cette liste d'attente. »

Voir PATIENTS en A2

Autres textes en A5

### MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE

Le mot « consensus » reflète très bien la pensée de ceux qui n'en veulent pas.

### AUJOUR'HUI DANS LA PRESSE

À tire-d'aile	F8	Horoscope	C5
Bandes dessinées	F7	Le bridge	C8
Décès	C7	Loteries	A2, A5
Êtes-vous observateur	C4	Monde	B7, C8
Génies en herbe	F7	Mots croisés	F7
Grille thématique	F7	Mot mystère	F7
Feuilleton	F7	Petites annonces	
Forum	A7-A9	- immobilier	C4, C5
Horaires spectacles	E7	- marchandises	C5
Horaires télévision	E2	- emplois	C5, C6
		- automobile	C6, C7

### MÉTÉO Voir page E8

Averses en après-midi  
Maximum 27, Minimum 17



6 21924 98765 1

## NÉGOCIATIONS DE LA DERNIÈRE CHANCE À CANCUN



Photo AFP

Les délégués négociaient d'arrache-pied la nuit dernière pour aplanir leurs différends sur une déclaration finale de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Cancun, au Mexique. Bloqués par des centaines de policiers à 10 km du centre de conférences où se déroulent les travaux, quelque 2000 altermondialistes (notre photo) ont manifesté pendant plusieurs heures hier, sans jamais mettre en défaut le dispositif de sécurité. Au coeur des débats, les 146 pays membres se sont retrouvés autour du texte préparé par le président de la conférence, le ministre mexicain des Affaires étrangères, Luis Ernesto Derbez. Le document stipule que les pays membres s'engageront à éliminer les subventions à l'agriculture, mais seulement pour une liste de produits présentant un intérêt particulier pour les pays en voie de développement. Voir en A10 et C2.

## Retour en douce du vouvoisement à l'école

MARIE ALLARD

DEPUIS la rentrée, les élèves de l'école primaire Notre-Dame—Saint-Joseph, à La Prairie, ne tutoient plus leurs professeurs. Fini également l'habitude de les appeler par leurs prénoms : il faut désormais leur donner du Madame ou du Monsieur.

« Il est pertinent que l'enfant puisse

traduire linguistiquement la distinction à faire entre une personne qui a peu d'expérience de vie et une autre qui en a davantage », fait valoir Pierre D'Amours, le directeur de l'établissement, dans une lettre envoyée aux parents.

Après des décennies de relations à tu et à toi entre les profs et les élèves, le vouvoisement prend sa revanche dans les salles de classe. Et pas que sur la Rive-Sud,

mais aussi à Gatineau, Trois-Rivières, Métabetchouan et Lebel-sur-Quévillon !

« Le Québec est balayé par un courant qui exige le retour du vouvoisement et de l'uniforme, confirme Jacques Delfosse, président de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire.

Voir RETOUR en A2

## L'heure du général Clark



RICHARD HÉTU  
collaboration spéciale

### LA PRESSE À NEW YORK

Les démocrates cherchent encore le candidat idéal, celui qui libérera les États-Unis de George W. Bush. Si l'on se fie aux derniers sondages, ils font partie d'une nouvelle majorité américaine qui souhaite un changement à la Maison-Blanche à la faveur de l'élection présidentielle de novembre 2004.

Mais les candidats en lice ont tous des handicaps importants, lesquels favorisent la réélection de Bush. L'ancien gouverneur du Vermont, Howard Dean, a certes rallumé la ferveur des militants démocrates en condamnant haut et fort la guerre en Irak, mais son ex-

pertise et sa fermeté demeurent suspectes sur le plan de la sécurité nationale, où le président détient encore malgré tout un net avantage.

L'autre candidat le plus sérieux, le sénateur du Massachusetts, John Kerry, possède de l'expérience mais suscite peu d'enthousiasme chez les militants, qui lui reprochent notamment son vote en faveur de l'intervention militaire en Irak. D'allure aristocratique, ce Yankee ne ferait certainement pas le plein de votes dans le Sud des États-Unis, où l'élection présidentielle pourrait encore se jouer. Il en va de même pour Dean, élevé sur Park Avenue, à Manhattan.

Il y a sept autres candidats, qui semblent encore moins bien placés que les deux autres pour déloger Bush. Mais il y en a un 10<sup>e</sup> qui pourrait, dès cette semaine, chambouler la course à l'investiture du Parti démocrate.

Il s'agit de l'ex-général Wesley Clark, qui a promis d'annoncer d'ici le 19 septembre s'il se portera candidat à la présidence des États-

Unis. Tout laisse croire qu'il tentera de devenir le premier général à se faire élire à la Maison-Blanche depuis Dwight Eisenhower, héros de la Seconde Guerre mondiale.

Pour certains démocrates, Wesley Clark est LE candidat idéal. Il est né il y a 58 ans en Arkansas, l'État du Sud qui a donné aux États-Unis un de leurs présidents les plus populaires, Bill Clinton. Il a terminé premier de sa classe à West Point, l'école militaire destinée à la formation des officiers des armées de terre et de l'air. Boursier Rhodes, il a décroché à Oxford une maîtrise en philosophie, politique et économie. Vétéran de la guerre du Vietnam, il a reçu plusieurs décorations militaires. Il a été nommé commandant en chef des forces de l'OTAN par Clinton en 1997 et a gagné la guerre du Kosovo, ce qui a permis aux réfugiés kosovars de rentrer chez eux et marqué le début de la fin d'un tyran, Slobodan

Voir CLARK en A2



SILVIA GALIPEAU

### ATTENDRE: UNE SÉRIE SUR LES GARDERIES

DIM | 2 > L'art de trouver une place

Malgré les années d'attente, les listes interminables, les histoires d'horreur des amis, voisins et compagnie, certains parents arrivent à dénicher une place en garderie, que ce soit en tombant par chance sur la bonne personne au moment le plus inattendu ou en déposant discrètement 150 \$ sur la table... Le deuxième volet de notre série sur les listes d'attente dans les garderies explore différents trucs et stratagèmes de parents – certains licites, d'autres non – pour mettre enfin la main sur une place. Visites quotidiennes, appels tous azimuts, troc de places avec d'autres parents...

À lire en page A4

## RABAIS ÉQUIVALANT À LA TAXE!

Jusqu'au 28 septembre, obtenez un rabais équivalent à la taxe sur certains articles installés comme les chauffe-eau, planchers, appareils de cuisine, portes et ouvre-portes de garage, le nettoyage de moquettes et de conduits et bien plus encore.

Home Depot déduira un montant équivalent à la taxe applicable du prix d'achat de certains articles installés. Une quantité minimum peut être requise. Voir les détails en magasin. Le rabais ne s'applique pas aux articles installés qui sont déjà exemptés de la taxe de vente provinciale. Cette offre est en vigueur du 15 au 28 septembre 2003. Uniquement dans les magasins Home Depot du Canada. L'offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion.

Un travail fiable,  
c'est garanti.



SERVICES  
à domicile

# LA PRESSE RENCONTRE MADONNA

## À l'occasion du lancement de son livre pour enfants

Sonia Sarfati est à Paris pour rencontrer Madonna, à l'occasion du lancement mondial de son premier conte pour enfants *Les Roses anglaises*. Elle nous fait part de sa rencontre avec la star, nous raconte la réception organisée dans les jardins de l'éditeur et nous donne ses commentaires sur le livre.

À lire, demain et mardi, dans **La Presse**



Venez parler de la nouvelle carrière de Madonna, auteure jeunesse, avec Sonia Sarfati le mercredi 17 septembre à 12 h 30 à : [www.cyberpresse.ca/clavardage](http://www.cyberpresse.ca/clavardage)

### LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE >

À trois chiffres : 3-2-1 >

À quatre chiffres : 3-0-5-3

LOTO 6/49 > 12-21-26-37-43-49

Compl. : 25 > Extra : 601581

## SUITES DE LA UNE

### PATIENTS

Suite de la page A1

Nous, on fait le pari de la transparence. On va dire aux gens exactement ce qui se passe », promet M. Couillard, qui espère être en mesure de procéder à son annonce dans environ un mois.

Dans le cadre du conseil général du Parti libéral, qui se tient ce week-end à Laval, le nouveau ministre a animé une plénière pour expliquer aux militants les objectifs de son gouvernement en matière de santé. Il a profité de sa tribune pour présenter le projet des listes d'attente sur Internet, une formule qui existe déjà dans d'autres provinces, notamment en Colombie-Britannique.

M. Couillard a ainsi donné l'exemple d'un patient en attente d'une opération de la hanche. Au bout d'un délai « médicalement acceptable », s'il n'a toujours pas eu son opération, il aura le choix de se tourner vers un autre hôpital ou un autre médecin s'il le désire. Lorsque le projet aura atteint sa pleine vitesse de croisière, un intervenant du réseau de la santé pourra même communiquer directement avec le patient pour lui offrir une opération dans une autre région.

« Soyons clairs : nous ne voulons en aucun cas brimer la liberté de choix du médecin ou de l'hôpital. Vous pouvez décider de garder votre médecin ou votre hôpital même si le délai est plus long — l'une des raisons pour laquelle le délai est plus long peut être que vous avez un excellent médecin. Il ne faut pas mettre de lien direct entre la qualité et la liste d'attente », indique M. Couillard.

Pour le moment, toutefois, le gouvernement libéral réalise qu'il n'a pas les moyens d'offrir également en ligne un portrait de l'engorgement des urgences du Québec, comme il souhaitait d'abord le faire. « Nous avons un modèle pendant la campagne, mais c'est beaucoup plus complexe à mettre en ligne. Il faut être prudent, parce que nous voulons que les données qui seront là soient validées et réelles », a indiqué M. Couillard.

Le budget Séguin, déposé en juin dernier, prévoit par ailleurs l'ajout de 1,3 milliard pour le budget de la santé en 2003-2004, une somme qui contribuera, espère le



Photo ROBERT NADON, Archives La Presse ©

### Le ministre de la Santé, Philippe Couillard.

gouvernement Charest, à désengorger les urgences et à ramener le Québec vers la moyenne des provinces canadiennes en matière d'investissements. « Nous avons arrêté d'investir dans le réseau grossièrement entre 1996 et 2000, et nous sommes en train de rattraper ce retard. Il aurait été beaucoup plus sage d'investir de façon étapiste et prudente chaque année pour arriver à nos objectifs. Là, nous sommes obligés de compenser d'un seul coup », a lancé le ministre.

Il a toutefois refusé de jeter, comme plusieurs, un regard cynique et défaitiste sur l'état du système de santé québécois. « Je n'accepte pas ça. Ce n'est pas vrai que nous ne sommes pas capables de faire mieux que ce que nous faisons actuellement », a-t-il lancé hier aux militants.

Depuis que son gouvernement a pris le pouvoir, il y a quatre mois, pas moins de sept comités de travail ont été mis sur pied pour améliorer le réseau de la santé. Parmi eux, un groupe étudie exclusivement la régionalisation du réseau et l'abolition des régions régionales, promises en campagne électorale.

Le ministre Couillard promet de déposer son projet de loi en ce sens dès cet automne et de tenir une consultation sur la question pour obtenir un débat le plus large possible.

Étant donné les problèmes de violence que connaissent les écoles, les gens ressentent le besoin de règles claires. »

Dans la région de Québec, c'est la visite d'un évêque dans une classe qui a fait tourner le vent en faveur du vouvoiement. « Les élèves ont tutoyé M<sup>re</sup> Couture, ce qui a fait prendre conscience aux enseignants qu'il fallait leur montrer à vouvoyer », se rappelle Denis Pouliot, porte-parole de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

### Un deuil pour les profs

À La Prairie, « la question était dans l'air depuis un moment », indique Pierre D'Amours. À l'instar d'autres écoles du coin, le conseil d'établissement a décidé, cette année, d'aller de l'avant avec sa politique du vouvoiement obligatoire, ce qui réjouit le directeur. « La notion de respect se développe durant toute la vie, mais la politesse en est la première étape », souligne-t-il.

La transition semble se faire sans heurt, du moins pour les enfants. « Les élèves n'ont mis que deux jours à s'acclimater », dit M.

D'Amours. Certains professeurs vivent quant à eux un deuil : ils ont l'impression de vieillir d'un coup en se faisant vouvoyer. »

Selon Richard Cloutier, professeur à l'École de psychologie de l'Université Laval, gommer les rôles de chacun entraîne pourtant la confusion. « Une personne en autorité, dont le rôle impose un statut différent de celui de l'élève, crée une ambiguïté en se faisant passer pour un *tu*, indique-t-il. On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. »

Marie Divita, mère d'une élève fréquentant l'école Notre-Dame—Saint-Joseph, est d'accord. « On m'a élevée en me disant qu'il fallait vouvoyer les personnes qui étaient plus âgées que moi, et je suis contente de savoir qu'on enseigne la même chose à ma fille, dit-elle. D'ailleurs, j'ai moi-même horreur de me faire tutoyer par des inconnus. »

« Ces méthodes vieillottes ne sont pas réclamées par les enseignants, mais bien par les parents, observe Claude Lessard, professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

Ceux-ci veulent que l'école encadre leur enfant de façon serrée, d'autant plus qu'il ont eux-mêmes du mal à le faire à la maison. Dans les familles nombreuses, il fallait tenir compte des autres, ce qui n'est plus nécessairement le cas aujourd'hui. »

### L'avis des jeunes

Et les élèves, qu'en pensent-ils ? « Yo, madame, notre philosophie est simple : si quelqu'un n'a pas de respect envers nous, nous n'en aurons pas envers lui, dit Georgia, 15 ans, rencontrée devant l'école secondaire Lucien-Pagé, à Montréal. Le vouvoiement ne change rien à ça. »

Yann, 15 ans lui aussi, a dû vouvoyer son professeur dès la sixième année du primaire. A-t-il gardé cette habitude ? « Ça dépend, répond-il. Si un prof me fait suer, je ne vais pas le vouvoyer. Mais s'il est cool, c'est souvent lui qui demande qu'on le tutoie. »

« De toute façon, ajoute Georgia, on n'a pas besoin de tutoyer pour être impoli. On peut dire *Allez donc chier* à un prof, ça a beaucoup d'effet ! »

### RETOUR

Suite de la page A1

## Le vouvoiement, est-ce que ça marche ?

MARIE ALLARD

« LE VOVOIEMENT ne règle pas tous les maux de la Terre, seulement quelques-uns. » Stéphane Richard sait de quoi il parle, puisqu'il a été directeur de l'école Saint-Jean-de-la-Lande — où le vouvoiement est obligatoire — ces cinq dernières années.

Son bilan ? « Nous avons eu nos hauts et nos bas, constate-t-il. Au départ, nous souhaitions montrer aux enfants qu'ils ne pouvaient être familiers avec tout le monde. Nous avons cependant réalisé que les tout-petits avaient du mal à vouvoyer les enseignants, dont le rôle ressemble à celui d'un parent. »

Depuis quatre ans, il y a donc une « application progressive » du règlement dans cette école de Montréal. Les élèves de maternelle ne

vouvoient que le directeur, ceux du premier cycle ajoutent les visiteurs, ceux du second cycle vouvoient tous les adultes sauf leur titulaire. Viennent enfin les élèves de cinquième et de sixième année, qui ne tutoient que les autres enfants.

« Est-ce que ça a permis qu'il y ait plus de respect à l'école ? Je ne pourrais pas vous le dire, reconnaît M. Richard. Il reste que nos élèves ne tutoieront pas le gérant de la banque quand ils iront demander un prêt ! »

« De toute façon, imposer le vouvoiement pour obtenir plus de respect, ça ne tient pas la route, estime Claude Lessard, professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal. Au lieu du respect, ce qu'on obtient, c'est une plus grande distance entre l'enseignant et ses élèves. »

Luc Ostiguy, directeur du départe-

ment de français de l'Université du Québec à Trois-Rivières, corrobore. « Le vous est érigé comme symbole linguistique du nouveau rapport enseignant-élève qu'ils cherchent à instituer : celui d'un *apprenant* qui perçoit son enseignant comme une personne qui a pleine autorité dans sa classe. »

Pour Diane Pacom, professeure au département de sociologie de l'Université d'Ottawa, il s'agit plutôt « d'une tentative désespérée et superficielle de remédier aux problèmes » qui affligent l'école. « Comme de petits perroquets, les élèves vont vouvoyer si on l'exige d'eux, mais qu'est-ce que ça va changer au vandalisme ou au décrochage ? demande-t-elle. Il faudrait faire face à la réalité : la crise est systémique. Les jeunes veulent une école plus stimulante, qui respecte leurs besoins. »

### CLARK

Suite de la page A1

Milosevic. À la retraite, il a écrit *Waging Modern Wars*, un traité militaire qui prend fin sur une citation de Bob Dylan, un de ses artistes préférés.

Son nom est encore peu connu du grand public, mais sa tête est familière à ceux qui suivent l'information de près, un groupe qui inclut les militants démocrates. Depuis le début du conflit en Irak, l'ex-général a souvent été interviewé à titre d'expert sur la chaîne CNN, où il a critiqué l'unilatéralisme de l'administration Bush et sa nouvelle doctrine de la guerre préventive. Il a également reproché au président de n'avoir jamais réussi à justifier l'urgence d'une intervention militaire en Irak.

Mais le militaire à la retraite n'a pas fait que critiquer. Avant la guerre en Irak, il a exposé dans le *Washington Monthly* sa vision d'une campagne vraiment efficace contre le terrorisme. Selon Clark, cette campagne doit être menée sur une base multilatérale, à l'exemple de la guerre de l'OTAN pour libérer le Kosovo.

« L'OTAN n'a pas été un obstacle à la victoire au Kosovo ; elle en a été la raison », a-t-il écrit. « Les forces de la guerre n'ont pas à elles seules causées ce résultat. Des forces allant au-delà des bombes et des balles étaient à l'oeuvre : le poids de la diplomatie internationale ; l'impact de la loi internationale ; et la « machine à consensus » de l'OTAN, qui a uni tous les alliés pendant le combat. La leçon du Kosovo est que les institutions inter-

nationales et les alliances constituent vraiment une autre forme de pouvoir. »

Vendredi, Clark doit prononcer en Iowa, premier rendez-vous de la prochaine saison électorale, un discours sur le « rôle du leadership américain dans un monde en changement ». Il pourrait profiter de l'occasion pour annoncer sa candidature à la présidence.

Avec sa feuille de route exemplaire et son discours rafraîchissant, Clark éclipserait les autres candidats démocrates, au moins pour un temps. Les médias n'en auraient que pour ce nouveau visage, qui est celui d'un homme assez photogénique.

Mais l'ex-général n'accuse-t-il pas déjà un retard significatif sur ses adversaires sur le plan de l'organisation et du financement, les deux nerfs de la guerre électorale ? Et peut-il survivre aux rigueurs d'une campagne présidentielle, lui qui n'a aucune expérience en la matière ? Sait-il seulement parler au monde ?

Candidat idéal sur papier, Wesley Clark devrait évidemment faire ses preuves dans l'arène. En attendant, notons qu'il a des positions progressives sur les impôts, l'avortement, la discrimination positive et le contrôle des armes à feu. Sur ce dernier sujet, il n'a pas la langue dans sa poche. Aux absolutistes de la NRA, le puissant lobby des armes à feu, il a déjà dit : « Si vous voulez tirer avec un fusil d'assaut, enrôlez-vous dans l'armée. »

## Martin suivait son entreprise de près

Presse Canadienne

OTTAWA — Pendant qu'il occupait les fonctions de ministre des Finances au cours des années 90, Paul Martin a participé à une trentaine de conversations concernant son entreprise de transport maritime, selon des documents obtenus par le quotidien *Ottawa Sun*.

Entre 1993 et 2001, Paul Martin a tenu 16 rencontres avec le conseiller en éthique Howard Wilson pour parler de la Canada Steamship Lines, en plus de discuter 17 fois au téléphone des activités de l'entreprise.

En mars dernier, Paul Martin a indiqué que l'entente de gestion élaborée afin de lui éviter un conflit d'intérêts potentiel lui permettait de tenir des « rencontres particulières » avec Howard Wilson lorsqu'une décision ayant d'importantes conséquences pour Canada Steamship Lines devait être prise.

« Ces rencontres n'ont pas eu lieu plus souvent qu'une douzaine de fois en 10 ans », affirme Paul Martin. « Il y a eu environ une douzaine de rencontres spéciales », a confirmé le conseiller en éthique du gouvernement fédéral.

Toutefois, des documents indiquent que lors d'une conversation tenue au printemps 1994, Howard Wilson a discuté avec Paul Martin pour l'informer des états financiers de CSL. Lorsque questionné à ce sujet, Howard Wilson a simplement répondu qu'il s'agissait d'une « procédure normale ».

ROLEX  
Day-Date  
en or jaune 18 carats.

Célébrons 25 ans  
d'excellence

# CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651

## ACTUALITÉS

# Une nouvelle coalition s'oppose aux mariages gais

NATHAËLLE MORISSETTE

UNE TOUTE NOUVELLE coalition québécoise, formée de groupes religieux et de mouvements profamille, qui s'oppose au mariage entre personnes du même sexe, demande au gouvernement Chrétien de tenir un référendum afin de connaître l'opinion de la population canadienne sur cette question.

Des députés et des sénateurs libéraux avaient d'ailleurs déjà adressé cette requête au premier ministre Jean Chrétien au cours de l'été. Le gouvernement libéral, qui attend l'avis de la Cour suprême du Canada avant de tenir un vote aux Communes sur la question des mariages entre personnes du même sexe, avait toutefois balayé cette option du revers de la main.

Malgré tout, la Coalition protestante évangélique pour le mariage espère que

le gouvernement changera d'avis et tiendra un référendum. Jusqu'à maintenant, 10 000 personnes ont décidé de se joindre au groupe. « On dirait que le gouvernement veut faire passer ce projet de loi à la hâte, mentionne Éric Lanthier, porte-parole et fondateur de la nouvelle coalition. J'aime mieux qu'on discute avec le gouvernement avant que la loi passe. »

M. Lanthier invite ses membres, qui proviennent notamment de certaines communautés religieuses juives et arabes ainsi que de l'Association des Églises baptistes, à envoyer des lettres de protestation aux députés fédéraux. « Nous allons également organiser des conférences pour faire valoir notre point de vue, explique-t-il. Nous ne sommes pas prêts à remettre en question la définition même du mariage, une institution qui a plus de 6000 ans d'histoire. »

Avant de rejeter les valeurs traditionnelles de cette institution, il faudrait aider

les couples à passer à travers leurs crises pour qu'il y ait moins de divorces et de familles déchirées, affirme M. Lanthier. Il estime qu'il faut d'abord consolider le concept de mariage traditionnel, entre un homme et une femme, avant d'offrir des modèles autres.

Selon le porte-parole de la coalition, si une partie de la population québécoise se dit en faveur des mariages gais, c'est qu'elle est mal informée. Éric Lanthier souhaite donc qu'il y ait un grand débat public sur la question et qu'un référendum soit tenu à la grandeur du pays.

Le gouvernement reste toutefois sur sa position. « Lors du caucus national qui avait lieu à North Bay à la fin du mois d'août, M. Chrétien a indiqué qu'il n'était pas approprié de tenir un référendum sur la question, affirme Steven Hogue, porte-parole au bureau du premier ministre, Jean Chrétien. On ne peut pas faire en sorte que la population décide de l'avenir d'une minorité. »

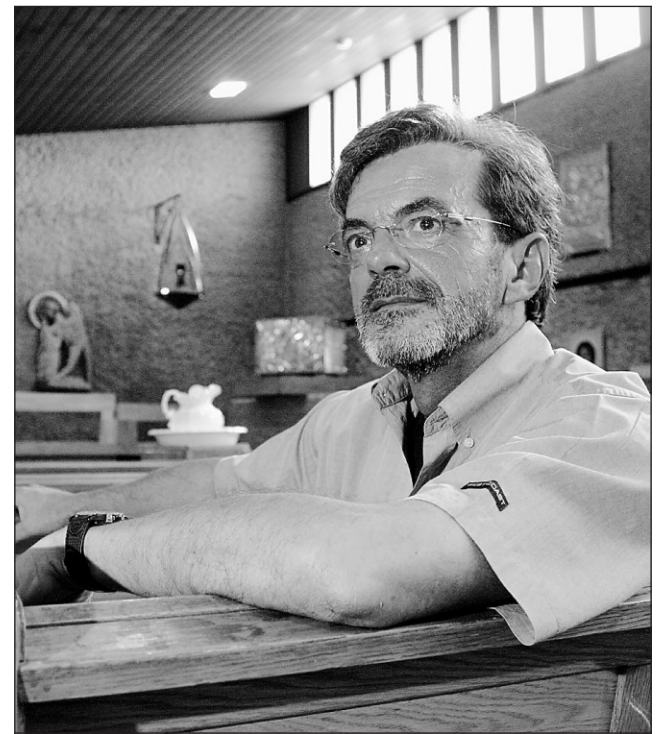


Photo JEAN-CHARLES HUBERT, archives La Presse ©

L'abbé Raymond Gravel.

## Un curé s'oppose à la position des évêques canadiens

NATHAËLLE MORISSETTE

« SI ON NE CHANGE pas la définition du mariage, il risque de disparaître », affirme Raymond Gravel, curé de la paroisse Saint-Joachim-de-La Plaine. J'ai bien peur que cette institution soit menacée si on ne lui donne pas un nouveau souffle », mentionne l'abbé Gravel, tout en soulignant que l'Église doit s'adapter à la société.

Dans une lettre ouverte publiée aujourd'hui dans notre section Forum en page A7, le prêtre dénonce l'attitude de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), qu'il qualifie d'« irréflective ». En effet, la semaine dernière, lors d'un point de presse, la CECC a réitéré son opposition au mariage entre personnes du même sexe. Selon M. Gravel, les évêques n'apportent « aucune solution au débat actuel et sur la reconnaissance sociale, juridique et religieuse des couples homosexuels ».

Il a toutefois décelé une mince lueur d'espoir : « Les évêques ont quand même ouvert une porte en disant qu'on devrait reconnaître, outre le mariage, une certaine forme d'union pour les homosexuels », a mentionné Raymond Gravel en entrevue hier.

« Mais sont-ils prêts eux-mêmes à la reconnaître ? Je ne crois pas, poursuit-il. Ils sont pris dans le carcan de leur morale sexuelle. Tant que Rome va tenir le même discours à propos de l'homosexualité en disant que c'est contre nature, ils ne reviendront pas sur leur position. »

Dans sa lettre, le curé de la paroisse de Saint-Joachim-de-La Plaine explique qu'il saisit mal les propos tenus la semaine dernière par l'archevêque de Montréal, Jean-Claude Turcotte. En quoi une redéfinition du mariage « l'union légitime de deux personnes, à l'exclusion de toute autre personne ouvre-t-elle la porte au mariage entre un père et sa fille, entre un frère et une soeur ou entre une mère et son fils, puisque la définition actuelle, l'union légitime d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre personne, ne le fait pas ? » écrit-il.

François Robert Lemire, porte-parole de la Fondation Pride, un organisme qui défend les droits des homosexuels, croit pour sa part que l'Église devrait s'abstenir d'intervenir et laisser Ottawa prendre ses propres décisions. « Il y a une séparation entre l'Église et l'État », souligne-t-il.

M. Lemire trouve inconcevable que les évêques et certaines coalitions s'opposent au mariage entre personnes du même sexe. « On ne peut pas contester la Charte canadienne des droits et libertés. Elle stipule qu'on ne peut pas faire de discrimination basée sur l'orientation sexuelle d'un individu. »

Selon le représentant de la Fondation Pride, l'Église est en train de se mettre à dos beaucoup de croyants qui trouvent son attitude dépassée.

« Un message inachevé », la lettre de Raymond Gravel en page A7



JEAN-MARIE VILLENEUVE, Optimage. Photo Le Soleil ©

Les deux mariées arrivant devant le Palais des Arts, hier après-midi, sous les yeux d'une centaine de curieux.

## Micheline Montreuil réalise son rêve

L'avocate transgenre de Québec se marie

VALÉRIE GAUDREAU  
Le Soleil

« ON ADMIRE son courage, il se lève debout et fait ce qu'il a envie de faire. Il dit : je suis comme je suis. » C'est ainsi que Roger Thibault a parlé de Micheline (Pierre) Montreuil quelques minutes avant que l'avocat de Québec qui a choisi de vivre en femme officialise son union avec sa compagne des quatre dernières années, Michèle Morgan, au Palais des Arts de la Grande-Allée.

Roger Thibault est cet homme de Pointe-Claire qui, le 18 juillet 2002, a été le premier à profiter de la nouvelle loi sur l'union civile entre conjoints de même sexe avec son ami Theo Wouters. Hier, il a fait une arrivée remarquée au mariage de Micheline. Cet événement, M. Thibault ne l'aurait raté pour rien au monde.

Même si Micheline Montreuil n'est pas homosexuelle mais plutôt transgenre, M. Thibault se dit convaincu que la cérémo-

nie fera avancer leur cause. « Cela montre que la population du Québec est ouverte à la différence. Micheline, c'est plus qu'un transsexuel. Il va à l'extrême, on ne peut pas aller plus loin. Et oui, la population va l'accepter », s'est-il réjoui.

Pour l'instant, Micheline Montreuil aura réussi son effet et n'aura pas passé inaperçue. Vêtue d'une sobre robe de mariée et joliment coiffée, elle est arrivée sur la Grande-Allée en calèche devant une foule d'amis, de curieux et... de journalistes !

Il faut dire que M<sup>e</sup> Montreuil est une figure bien connue du paysage médiatique de Québec, ayant notamment fait la manchette en entamant un long feuilleton juridique pour faire officiellement changer son nom de Pierre pour Micheline. Hier, sa renommée ne s'est pas démentie.

Devant environ 200 personnes, dans l'ancienne église Saint-Coeur-de-Marie, Micheline Montreuil aura d'ailleurs profité de l'événement pour passer un mes-

sage, celui de la tolérance. Ponctuant la cérémonie civile de références religieuses, elle a choisi de lire des extraits de la Bible et de mettre en valeur les passages comme « aime ton prochain comme toi-même ». Non sans un brin d'humour, le coloré personnage a fait allusion aux préjugés dont il a été victime. « Des fois on entend des gens qui sont si méchants qu'on se dit qu'ils doivent se haïr en maudissant pour prendre le temps de haïr ceux qu'ils ne connaissent même pas ! »

Sa conjointe, Michèle, a elle aussi pris la parole pour remercier ceux et celles qui l'ont soutenue au moment où sa relation avec Micheline « rendait beaucoup de gens hostiles », avant de conclure avec un poème de Carlos Castañeda.

Des projets pour le couple frais marié ? Un voyage bientôt, et peut-être des enfants. Combien ? « Quatre, si Dieu le veut », répond Micheline, visiblement émue après avoir « réalisé son rêve ».

## 3000 marathoniens envahissent les rues de Montréal

PLUS DE 3000 coureurs participent aujourd'hui au Marathon international de Montréal, de retour après 12 ans d'absence dans le cadre du Festival de la Santé Oasis.

Au départ du pont Jacques-Cartier, des amateurs, mais également des coureurs d'élite en provenance du Canada, des États-Unis et du Kenya parcourront la ville au pas de course pour aboutir au parc La Fontaine vers la fin de l'avant-midi. Les adeptes du patin à roues alignées et du vélo à main ne seront pas en reste. Un marathon élitiste de patin à roues alignées ainsi

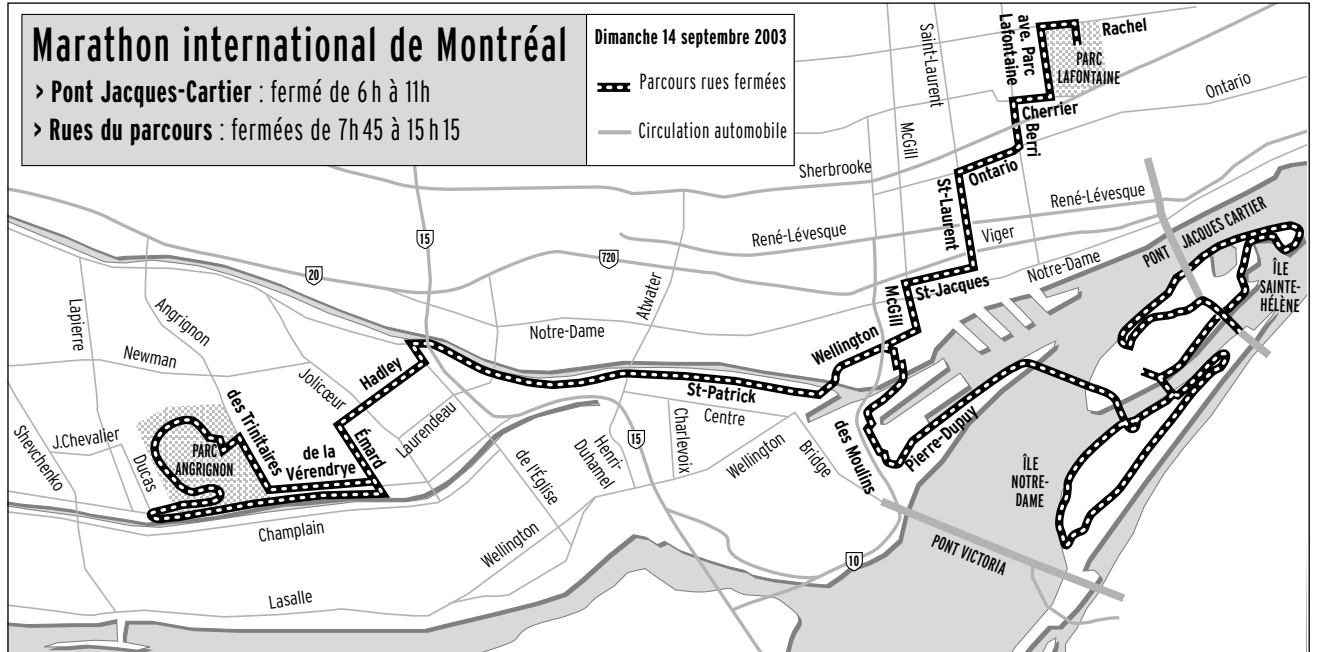
qu'un marathon en fauteuil roulant et vélo à main sont également organisés. Vers 11 h, les gens pourront aussi participer à une course de 10 kilomètres, dont le départ sera donné dans l'île Sainte-Hélène.

Pendant la journée, des amuseurs publics et des clowns feront de l'animation au parc La Fontaine. Différentes artères de la métropole seront momentanément fermées, tels le pont Jacques-Cartier et la rue Saint-Laurent entre les rues Saint-Jacques et Ontario.

### Marathon international de Montréal

Dimanche 14 septembre 2003

- > Pont Jacques-Cartier : fermé de 6 h à 11 h
- > Rues du parcours : fermées de 7 h 45 à 15 h 15



## Petite histoire des garderies

>>>2 juin 1859 : première salle d'asile inaugurée à Montréal. Gérée par les soeurs grises, elle accueille dès juillet 300 enfants âgés de 2 à 6 ans. L'industrialisation au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle a provoqué un exode vers les villes, mais les emplois sont peu payants, de sorte que les femmes doivent contribuer aux revenus du ménage.

>>>Jusqu'en 1902 : les religieuses ouvrent des salles d'asile à Longueuil, Sorel, Québec, Saint-Hyacinthe, Saint-Jérôme. Les soeurs grises, par exemple, s'occupent quotidiennement de 700 à 1800 enfants. Le ratio des « éducatrices » : de 2 à 4 adultes... pour 400 enfants.

>>>De 1902 et 1922 : les salles d'asile disparaissent une à une. Une des causes serait le retour en force de la vision traditionnelle qui pousse le retour des femmes à la maison.

>>>Juillet 1942 : en pleine Deuxième Guerre mondiale, le Québec ouvre son premier système de garderies. La population francophone se montre peu intéressée : des six garderies ouvertes, deux s'adressent aux anglophones protestants, une aux Irlandais, une aux Juifs. Le programme sera éliminé en 1946. « À deux reprises, le Québec aurait pu se doter de services assurant les soins et l'éducation à la petite enfance, note l'auteure Micheline Lalonde-Graton. Pour divers motifs, entre autres celui qui renvoie à la vision traditionnelle des rôles sexuels, cette option fut rejetée. »

>>>Années 50 et 60 : le Québec compte quelques dizaines de garderies privées et des centres dont le fonctionnement est assuré par diverses oeuvres de charité.

>>>1969 : Québec subventionne un premier projet, la garderie Sainte-Elisabeth, à Saint-Henri. Deux religieuses de la congrégation Notre-Dame s'occupent d'une trentaine d'enfants pendant le jour. Entre 1971 et 1973, une douzaine de garderies s'ajoutent à ce projet pilote.

>>>Entre 1971 et 1973 : des groupes de citoyens profitent de subventions temporaires du gouvernement fédéral pour mettre sur pied des garderies. Ottawa accorde ainsi 2 millions de dollars à 62 garderies, créant 1500 places en vertu des programmes d'initiative locale (PIL) et Perspective Jeunesse (PJ). Québec refuse d'assurer le maintien des subventions, qui sont ensuite coupées, menaçant l'existence de ces garderies. Les parents lancent un grand mouvement de mobilisation à la grandeur du Québec.

>>>Janvier 1974 : Lise Bacon, ministre d'État aux Affaires sociales, présente une première politique en matière de services de garde.

>>>1979 : la Loi sur les services de garde à l'enfance est adoptée et, un an plus tard, l'Office des services de garde à l'enfance (OSGE) est créé. Sa première présidente est Lizette Gervais. Durant son premier mandat, de 1976 à 1980, le Parti québécois fera pratiquement doubler le nombre de places en garderies, qui passe de 11 030 à 20 689.

>>>Années 80 : le système de garderies s'implante. Les subventions gonflent : alors qu'en 1980, Québec attribue 11 millions aux garderies, cette somme est de 71 millions 10 ans plus tard. L'aide aux services de garde est divisée en deux parts égales : l'aide aux parents, en crédits d'impôts, et les subventions.

>>>1988 : la ministre libérale Monique Jérôme-Forget publie son « Énoncé de politique sur les services de garde à l'enfance », qui ouvre la voie à un système étatique de garderies. On vise notamment à créer 6000 places par année grâce à une injection d'un demi-milliard. Cinq ans plus tard, quand ils quitteront le pouvoir, les libéraux auront créé... 9000 places en tout.

>>>1996 et 1997 : tenue du Sommet sur l'économie et l'emploi, où on propose l'implantation d'un réseau et d'une contribution parentale réduite. Le gouvernement péquiste publie ses « Nouvelles dispositions de la politique familiale », qui révolutionne les services de garde. La garderie à 5 \$ est offerte à tous les enfants de 4 ans puis, graduellement, à tous les groupes d'âge en 2000. Le réseau des centres de la petite enfance est créé.

>>>1997-2003 : Le nombre de places à 5 \$ passe de 78 000 à 166 000, et un réseau de 220 000 places de garde en milieu scolaire est créé de toutes pièces. Les coûts explosent : de 289 millions en 1997, le budget des services de garde passe à 1,3 milliard en 2003. L'accession des libéraux au pouvoir au printemps 2003 entraîne une réévaluation du système de garderies à 5 \$.

Recherche de Karim Benessaïeh.

Sources : Micheline Lalonde-Graton, *Des salles d'asile aux centres de la petite enfance*, Ghislaine Desjardins, *Faire garder ses enfants au Québec*, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

## Comment mettre la main sur une place



SILVIA GALIPEAU

ATTENDRE : UNE SÉRIE SUR LES GARDERIES

SAM	1	> 199 <sup>e</sup> sur la liste
DIM	2	> L'art de trouver une place
LUN	3	> Vu du CPE

Malgré les années d'attente, les listes interminables, les histoires d'horreur des amis, voisins et compagnie, certains parents arrivent à dénicher une place inespérée, que ce soit en tombant par chance sur la bonne personne au moment le plus inattendu ou en déposant un petit 150 \$ discrètement sur la table...

Précisons-le d'emblée. Les témoignages n'ont pas toujours été faciles à trouver. Après des mois de recherches, quand un parent trouve enfin sa précieuse place, il y tient. Hors de question, donc, de la voir filer entre ses doigts. Inutile de préciser que les questions d'un journaliste ne sont pas forcément les bienvenues. Et si la gardienne venait à apprendre qu'on avait parlé dans son dos ?

Rares sont les parents qui peuvent se permettre d'attendre patiemment qu'une place se libère dans la garderie de leur choix. Souvent, fin de congé parental oblige, les choses pressent, et ils se retrouvent au pied du mur. À quelques semaines de leur retour au travail, le téléphone reste malheureusement silencieux. Pas un centre de la petite enfance (CPE) n'appelle. Que faire ? Prendre les grands moyens.

Place, pas place, au bout de six mois, Isabelle Landry-Larue, de Saint-Laurent, mère de la petite Camille, deux ans, a dû retourner travailler. Son conjoint a alors pris trois mois de congé parental, passés à chercher une garderie. « Il partait avec Camille dans un sac à dos, comme s'il cherchait un emploi, pour aller sonner aux portes des garderies », raconte la jeune mère. Pourquoi se déplacer ? « Ça aide, pense-t-elle. S'ils voient que tu as l'air bien, peut-être qu'ils mettent une petite étoile à côté de ton nom ». Qui sait ?

Et puis miraculeusement, un jour, les choses se sont débloquentes. « Une garderie nous a proposé de déposer 150 \$ pour être sur une liste prioritaire de cinq noms, poursuit-elle. On a eu une place deux semaines plus tard. »

Sans surprise, la garderie en question a tout nié. Mais l'histoire n'est pas unique. Sylvain Turcotte, de Longueuil, père d'un poupon de



Photo BERNARD BRAULT, La Presse

Isabelle Landry-Larue (avec sa fille Camille et son conjoint, Daniel Mongrain) a donné 150 \$ à une garderie de type CPE pour être sur une liste prioritaire et elle a obtenu une place pour son enfant.

15 mois, en a entendu de toutes les couleurs. « Mon beau-frère a mis 150 \$ dans une enveloppe, et bizarrement, ça s'est débloquenté ! » Quant à lui, il a abandonné ses recherches, faute de débouchés.

Sans aller jusqu'à mettre la main à son portefeuille, Anne-Sophie Beau, mère d'Anouk, 21 mois, a presque tout essayé pour s'infiltrer dans un CPE. « J'ai essayé d'entrer au conseil d'administration d'une garderie qui ouvrait dans mon coin », raconte-t-elle. On lui avait dit que les garderies donnaient la priorité aux enfants de leurs employés. Manque de pot, la feinte n'a pas fonctionné.

Les garderies où elle a inscrit sa fille, tant sur le Plateau Mont-Royal qu'à Rosemont, elle les a appelées et rappelées encore. « Ça n'était pas du harcèlement, mais presque. » Et pour mettre toutes les chances de son côté, dès qu'elle voyait une autre maman au parc, elle allait lui demander où ses enfants étaient gardés. Au cas où.

Mathieu Arcand, père de deux jeunes enfants, a fait le tour des pe-

tités annoncées dans toutes les épiceries, caisses pop et pharmacies de son coin à Laval. « Il faut le faire pour que tes enfants aient un milieu de vie intéressant, dit-il. Ce qui est surtout tannant, c'est qu'on nous dit qu'on a un beau système, mais il n'est pas au point. »

### Le coup de chance

C'est que les places apparaissent souvent comme par magie, au moment où les parents s'y attendent le moins. Comme si, d'un coup, la liste d'attente s'était volatilisée. Tous ceux qui mettent la main sur une place ont d'ailleurs souvent des histoires à dormir debout à raconter.

Annie Bernard, mère d'Alexis, 10 mois, a déniché une place pour son petit par pur « coup de chance ». Des amis, qui avaient une place en milieu familial dans le Mile End, ont choisi de retirer leur enfant pour le placer en « installation » — dans un établissement plutôt qu'un logis — où une place venait de se libérer. « Ils ont offert de parler de nous à leur gardienne

et ils nous ont carrément cédé leur place. »

Les exemples ne manquent pas. Hélène Duchaine, mère de deux jeunes garçons, après avoir cherché une garderie pendant des mois, après être passée par l'amie de la gardienne du bout de la rue, une autre, puis une troisième encore, est finalement tombée sur une petite annonce par hasard dans un dépanneur de Longueuil. Quant à Chantal Dubois, de Québec, elle a trouvé l'éducatrice de son enfant grâce à son conjoint, entraîneur de natation, dont la mère d'une des élèves tient précisément une garderie en milieu familial. Mais il y a plus fou : Françoise Brien, mère de Jorane, 21 mois, a rencontré une éducatrice en milieu familial complètement malgré elle, en visitant sa maison qui était à vendre à Vaudreuil !

Le problème avec les éducatrices en milieu familial, c'est qu'elles sont difficiles à trouver, expliquent les parents interrogés. Les CPE refusent de donner des noms, et de leur côté, les éducatrices, des travailleuses autonomes, gèrent leurs propres listes, choisissant les enfants qu'elles prennent ou refusent.

Quand un parent finit par dénicher une gardienne en milieu familial, rien ne dit évidemment qu'il y aura une place pour son enfant. Et même si place il y a, rien ne dit non plus que l'enfant sera choisi. Tous les moyens sont alors bons pour plaire à la gardienne.

En allant rencontrer une gardienne sur le Plateau Mont-Royal, Marika (nom fictif) a invité ses fils à aller jouer avec les autres enfants. « On m'avait dit que ça allait plaire à la gardienne ». Elle n'a par ailleurs pas osé poser trop de questions, histoire de ne pas avoir l'air « tétueuse », et faire ainsi peur à la gardienne. Pas un mot non plus sur la nourriture, alors que son fils mange bio à la maison.

Annie Bernard a fait de même. « Je lui ai amené mon fils pour qu'elle tombe en amour avec lui ! », dit-elle en racontant sa première rencontre avec la gardienne, une vraie « entrevue ». « Je ne voulais pas rater mon coup. »

Et si elle conçoit qu'elle est peut-être passée devant d'autres parents en prenant une place trouvée de bouche à oreille, faisant fi de toute liste d'attente, elle n'en ressent aucun remords, loin de là. « Rendu là, c'est quasiment chacun pour soi, tranche-t-elle. Si vous étiez dans mes souliers, est-ce que vous feriez autrement ? »

Suite du dossier demain :  
Vu du CPE : gérer une liste d'attente

## Les parents québécois paient en moyenne 108 \$ par mois pour faire garder un enfant, contre 603 \$ en Ontario

KARIM BENESSAIEH

Sur fond de campagne électorale, le débat des garderies à coût modique fait actuellement rage en Ontario. Le Nouveau parti démocratique a proposé il y a quelques semaines la formule révolutionnaire des garderies... à 10 \$.

« L'Ontario ne peut se le permettre », a rétorqué le ministre ontarien de la Santé.

Dans son rapport publié à l'automne 2002, l'organisme Campagne 2000 trace un portrait peu reluisant de l'état des services de garde au Canada. Enfin, pas de tout le Canada : le Québec n'a pas été considéré dans cette étude. « Le Québec est tellement en avance sur le reste du pays et ses services croissent si rapidement qu'il est une anomalie », peut-on y lire.

« Il n'existe effectivement rien au Canada qui se compare aux garderies à 5 \$ que le Québec a mises sur pied », précise Gaétane Huot, porte-parole de la Fédération canadienne des services de garde (FCSG).

Malgré ses listes d'attente et ses coûts en croissance constante, malgré les calculs démontrant qu'en bout de ligne les familles de classe moyenne paient plus cher qu'en 1997, les garderies à 5 \$ continuent d'attirer les Canadiens. Pour la ministre du Patrimoine Sheila Copps, « le Québec est probablement le meilleur exemple des investissements sociaux faits en faveur des jeunes Québécois. Si on investit dans les enfants de zéro à cinq ans, ils seront moins nombreux à se ramasser en prison », a-t-elle déclaré en mai dernier.

### Du simple... au quintuple

En matière de services de garde, le Québec est tout simplement à

l'opposé du reste du pays. En février 2003, des chercheurs de l'Université de Toronto ont fait le constat troublant que les services de garde n'ont cessé de se dégrader au pays. Sauf — évidemment — au Québec.

Les disparités entre le Québec et les autres provinces ont atteint, en fait, « un niveau sidérant », concluaient les chercheurs.

Ainsi, depuis 1992, 65 340 places en service réglementé ont été créées à l'extérieur du Québec. C'est 100 000 de moins que lors de la décennie précédente. Pendant ce temps, le Québec à lui seul en « produisait » 156 517.

Les frais payés par les parents québécois ne se comparent pas du tout avec ce que doivent payer les canadiens. Selon une compilation du « Child Care Resource and Research » établie en 1998 — le portrait des provinces canadiennes n'a pratiquement pas changé depuis — il en coûte en moyenne 477 \$ par mois pour faire garder un enfant au Canada.

La moyenne cache de profondes différences : le tarif ontarien est de 603 \$, alors que le Nouveau-Brunswick fait payer 360 \$ à ses parents. Légèrement sous la moyenne en 1998 avec 455 \$, alors que les garderies à 5 \$ commençaient à être implantées, le Québec aujourd'hui a complètement quitté le peloton. Le tarif, sur une base de 260 jours de garde par année, est maintenant de 108 \$ par mois.

Pour ses enfants de 12 ans et mois, le Québec s'est également montré d'une générosité sans égale, donnant en moyenne en subventions et programmes de toutes sortes 980 \$. Aucune province ne s'approche de ce montant, la deuxième étant le Manitoba avec 338 \$.

À l'autre bout du spectre, on trouve la Nouvelle-Écosse avec

91 \$ par enfant. Notre voisin ontarien, lui, consacre un maigre 232 \$ en moyenne à ses enfants de 12 ans et moins.

Pour l'auteure et sociologue Micheline Lalonde-Graton, l'instauration du réseau québécois de garderies est en pleine continuité avec l'histoire. Elle a notamment publié l'an dernier un essai retraçant l'évolution des garderies depuis

130 ans, *Des salles d'asile aux centres de la petite enfance*.

« Les garderies à 5 \$ ne sont pas arrivées tout d'un coup, on s'en allait vers l'universalité des garderies bien avant ça, explique M<sup>me</sup> Lalonde-Graton. De même, mettre l'accent sur les garderies privées alors que les garderies sans but lucratif n'ont cessé de se développer ne m'apparaît pas souhaitable. »

Promotion

Bio-Actif

### On n'a pas vingt ans toute la vie!

Certains se plaignent, souvent épuisés. J'en vois d'autres, tout pleins d'énergie, qui semblent flotter sur un nuage. Ils ont frappé dans le mille avec Bio-Sirum. Ils ont investi dans le Bio-Sirum avec la coenzyme Q-10. Excellent placement!

Pour moi, Bio-Sirum, ça marche! Ça vaut le coup! J'ai le cœur à l'ouvrage et des ailes au corps!

Un tourbillon d'atomes, de molécules à comportement énergétique, voilà Bio-Sirum-Energie-Vive, tout un univers d'ingrédients énergétiques avec la coenzyme Q-10, l'étincelle qui fait jaillir la production d'ATP qui est la molécule de base bio-énergétique de toute cellule humaine.

Oui, la formule semble compliquée, mais pour moi, c'est le produit top niveau qui fait effet. C'est une formule qui marche! Qui donc peut se passer d'un petit supplément énergétique?

Savez-vous que la production par l'organisme de la coenzyme Q-10 diminue progressivement à partir de la vingtaine, pour disparaître entièrement vers cinquante ans? Ce qui expliquerait en grande partie les grosses fatigues. Malheureusement, on n'a pas vingt ans tout le temps.

Savez-vous quoi d'autre? Il y a deux formules Bio-Sirum. La deuxième s'appelle Bio-Sirum-Revitalise. Je prends les deux formules de Bio-Sirum, deux formules qui sont à l'écoute de mes besoins énergétiques. Je n'ai toujours pas vingt ans, mais je bouge en diable.

Montréal : (514) 272-1365  
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365  
Estrie : (819) 823-3322

# Quatre mariages gais et un enterrement triste



**STÉPHANE LAPORTE**  
collaboration spéciale

stephane@stephanelaporte.com

C'est le sujet à la mode! Après les clones de Raël, Star Académie et la guerre en Irak, place au mariage gai. Aux nouvelles de Radio-Canada, on parle juste de ça. C'est le gros débat de la rentrée. Êtes-vous pour ou contre le mariage gai? De quel côté penchez-vous? Il faut se commettre! On veut de la polémique. De l'affrontement! Comme on dit dans les saunas: « Je penche, donc j'essuie. »

Du calme! Les nerfs! C'est pas de Canadien-Nordiques qu'il est question, ni de la bombe atomique. C'est du mariage. C'est un peu personnel, comme sujet. La plupart des gars évitent d'en parler avec leurs blondes, alors on va pas se mettre à discuter de ça sur la place publique comme des enrégés. Le mariage gai, c'est pas le virus du Nil. Ça ne nous menace pas! Laissez-nous tranquilles! Je ne sais même pas si j'ai une opinion là-

dessus. Je ne sais même pas si ça me tente d'en avoir une. Je ne sais même pas si ça me regarde. Pour qu'un sujet tourne en débat de société, il faut qu'il concerne toute la société. Si le Québec se sépare, ça va me toucher. Si les hôpitaux se privatisent, ça va me toucher. Mais si les gais peuvent se marier, il n'y a pas un gai qui va venir m'enlever pour me forcer à me marier avec lui. Je ne risque pas demain matin de me retrouver au lit avec Daniel Pinard. Si les gais veulent se marier, c'est leur problème. On n'a pas à intervenir.

En quoi la société souffrira-t-elle du mariage gai? Ça va juste faire augmenter les ventes de couteleries chez Birk's... En quoi ma vie va-t-elle changer parce que les deux gars qui habitent à côté de chez nous se sont mariés?

Il y a déjà eu plein de baptêmes gais, c'est juste qu'on ne le savait pas. Le jour où Elton John a été baptisé, c'était un baptême gai, on venait de baptiser un gai mais on l'a seulement su lorsqu'il a commencé à chanter *Crocodile Rock* habillé en phoque. Il y a aussi plein de haltes communautaires et des garderies privées.

tu devrais avoir le droit au mariage: c'est le même forfait. La vie, l'amour, la mort. On est tous égaux devant ça. On passe tous par là.

C'est sûr que ça fait bizarre, pour nous hétéros, de voir deux messieurs à barbichette se dire *oui* et s'embrasser sur la bouche. On n'a jamais vu ça dans les films de Walt Disney qu'on regardait quand on était petits. Ça ne faisait pas partie de notre vision du romantisme. Il n'y a pas encore eu de film d'amour intitulé *Quatre mariages gais et un enterrement triste*. Mais c'est pas parce que ça fait bizarre qu'il faut l'interdire. À ce compte-là, il faudrait interdire les fenêtres colorées du Palais des congrès et les cheveux de Jean Charest. De toute façon, que les gais ne s'en fassent pas trop avec cette nouvelle bataille: l'été prochain, la chose la plus *in* sera d'être invité à un mariage gai. « Quoi, ma chère, vous n'avez jamais été invitée à un mariage gai? Mais vous êtes une inculte! »

Êtes-vous pour ou contre le mariage gai? Franchement! Si on veut avoir un débat de société, ce n'est pas sur le mariage gai qu'il faut le faire, c'est sur le mariage tout court. Ça, ça touche tout le monde.

De nos jours, la plupart des gens se rendent à l'église pour deux raisons: un mariage ou un enter-

ment. Au mariage, on regarde deux personnes promettre qu'elles vont s'aimer toujours. Trois ans plus tard, c'est fini. À un enterrement, on veille une personne qui s'en va pour toujours. Ça, au moins, ça dure. Trois ans plus tard, on ne croise pas la personne enterrée chez le nettoyeur. On n'est pas allé aux funérailles pour rien. Les morts ont plus de parole que les amoureux.

Dans les mariages, tous les invités ont de plus en plus un petit sourire en coin. On sait bien que ça ne durera pas. C'est rendu qu'à la sortie de l'église, il y a toujours un beau-frère qui organise un *pool*: « Devinez la date du divorce. » Souvent, même le mari y participe.

Quatre mariages et un enterrement, c'est maintenant le bilan de la vie d'une seule personne.

Mais c'est pas grave. On se marie pour le party. Pour le trip. Pour la robe. Pour l'enterrement de vie de garçon. C'est bien plus ça qui menace l'institution du mariage que l'orientation sexuelle des deux tourtereaux. On se marie de plus en plus sans vraiment y croire. Juste parce qu'on ne peut pas retourner au cégep pour avoir un autre bal de fin d'année. Alors on se marie et on se dit oui pour le fun en sachant que, trois ans plus tard, si la fusion ne fait pas notre affaire, on défusionnera. L'ennemi du mariage, ce n'est pas le mariage gai,

c'est le mariage égoïste. C'est ça qui est en train de faire du mariage une tombola. Et cela dit, de nombreux gais, malheureusement, vont se marier pour les mauvaises raisons autant que leurs parents hétéros. On a beau penser plus aux filles ou aux garçons, on finit tous par trop penser à soi.

La mort du mariage, c'est la mort de l'amour qui dure pour le meilleur ou pour le pire. Notre monde ne veut plus rien savoir du pire. Avant même qu'il se produise, on lève les voiles ou on augmente la vapeur, selon qu'on est à voile ou à vapeur. Gens des médias, si vous voulez faire un débat de société, faites-le là-dessus: la fin du grand amour.

On peut adopter une loi pour permettre aux gens de se marier, on ne peut pas adopter une loi pour obliger les gens à s'aimer longtemps, à s'aimer sincèrement...

Êtes-vous pour ou contre le mariage gai? OK, je vais répondre, si vous y tenez. Je suis pour le mariage de deux personnes qui s'aiment vraiment. Mais comme je passerai ma vie à essayer de savoir ce qu'est aimer vraiment, je vous répondrai: je suis pour le mariage de quiconque le veut bien, tout simplement. Mes meilleurs vœux à tous et toutes! À tous et tous! À toutes et toutes!

Pourvu que ça dure!

## Le sort des garderies à 5 \$ bientôt fixé

### Le PLQ débat d'une kyrielle d'autres questions en conseil général

PASCALLE BRETON  
et DENIS LESSARD

LAVAL — Les Québécois seront fixés d'ici deux semaines sur l'avenir des services de garde et, surtout, sur la contribution quotidienne qu'ils devront verser pour faire garder leurs enfants.

La ministre déléguée à la Famille, Carole Thérberge, a indiqué qu'elle soumettrait ses recommandations au Conseil des ministres à la fin du mois de septembre. Dès lors, une décision sera prise.

« La réflexion n'est pas terminée pour ce qui est des recommandations parce qu'il y a beaucoup d'effets domino dans les mesures. Je ne veux pas d'un service improvisé qu'on n'a pas évalué », a indiqué la ministre. Du même souffle, elle a toutefois confirmé, pour ceux qui en doutaient encore, que l'époque de la contribution à 5 \$ pour tous est bel et bien révolue. « C'est sûr que la contribution réduite ne sera pas là pour tout le monde. »

Alimentent encore quelque mince espoir, près de 200 membres de la Coalition pour le maintien de l'universalité des services de garde s'étaient tout de même rassemblés hier matin devant l'hôtel Sheraton de Laval, où sont réunis les libéraux en conseil général, pour réclamer une nouvelle fois le maintien des garderies à 5 \$ pour tous.

Le gouvernement Charest a établi trois scénarios de financement et trois scénarios de développement. Il manque actuellement 33 700 places afin de compléter le réseau de 200 000 places, mais 18 500 ont déjà été autorisées. Un total de 12 200 places reste donc encore à distribuer.

L'un des scénarios de développement prévoit des places uniquement en milieu familial affilié aux

centres de la petite enfance, tandis que l'autre les réserve exclusivement aux garderies conventionnées, dites privées. Le dernier scénario prévoit la contribution des haltes communautaires et des garderies privées.

Le développement dans les garderies privées est souvent plus rapide sur plusieurs plans, ce qui pourrait faire pencher la balance en fin de compte, a reconnu hier la ministre Thérberge. « C'est une partie des arguments. Ils (les garderies privées) répondent rapidement avec une qualité de service qui est très bonne, qui suit nos réglementations », convient-elle.

Par ailleurs, M<sup>me</sup> Thérberge n'a pas fermé la porte aux militants qui sont venus au micro hier réclamer le retour des allocations familiales universelles, un sujet qui revient périodiquement sur le tapis. La volonté de redonner le choix aux parents faisait partie des objectifs de la consultation sur les services de garde que M<sup>me</sup> Thérberge et son collègue à la Solidarité sociale, à l'Emploi et à la Famille, Claude Béchar, ont menée pendant la dernière semaine du mois d'août.

#### Ouvrir le dimanche ?

Par ailleurs, le Parti libéral du Québec veut faire revivre la vieille controverse autour de l'ouverture des commerces le dimanche. Dans une résolution adoptée à l'unanimité, les militants ont réclamé qu'on mette de côté la limite de quatre employés dans les épiceries après 17 h.

Pour Christian Tremblay, président de l'association du PLQ à Laval, il s'agit du dernier irritant des dispositions sur les heures d'ouverture, qui avaient soulevé un débat à la fin des années 1980. Le ministre de l'époque, Gérald Tremblay,

avait après plusieurs mois tranché en faveur de l'ouverture de tout le secteur de l'alimentation. À la demande des petites épiceries et des dépanneurs, pour limiter le pouvoir d'attraction des grandes surfaces, il avait toutefois établi à quatre le nombre d'employés pouvant y travailler le dimanche.

Parmi les autres questions qui ont été abordées, l'idée de construire un pont sur l'autoroute 25 pour relier l'est de Laval à Montréal a aussi fait l'unanimité. « Le pont de l'Est, ça fait 40 ans qu'on en parle. Pour les élus libéraux de Laval, c'est la priorité numéro 1 » a lancé Maurice Clermont, nouveau député libéral de Mille-Îles.

La commission jeunesse du PLQ a facilement fait adopter la mise sur pied d'un comité de suivi des engagements électoraux — comme quand le PLQ était au pouvoir entre 1985 et 1994 — dont 30 % des membres seront des jeunes du PLQ. Les militants ont aussi adopté une résolution en faveur d'un « guichet unique de services ».

Enfin, après un exposé du politologue Louis Massicotte, de l'Université de Montréal, sur les avantages et les limites du scrutin proportionnel, les militants ont joué de prudence. Ils se sont contentés de demander au gouvernement « d'incorporer des éléments de représentation proportionnelle » pour que le nombre de députés soit plus fidèle au suffrage exprimé.

Des consultations sont à prévoir avec les autres partis pour avoir « le plus large consensus possible ». Il faut d'abord, selon lui, « réussir la réforme du mode de scrutin »; l'application d'un nouvelle formule « viendra après ». Les libéraux ont mandaté hier un groupe de travail pour préparer le PLQ au nouveau mode de scrutin.

## Québec enquêtera sur les forêts

DENIS LESSARD

LAVAL — Après des années de campagne, l'auteur-compositeur et coréalisateur du film *L'Erreur Boréal*, Richard Desjardins, obtient finalement l'enquête qu'il souhaitait sur l'état des forêts au Québec. Les libéraux comptent lancer dès cet automne une enquête « scientifique et technique » pour faire suite à la controverse soulevée par le film.

L'annonce devrait être faite au congrès forestier mondial, qui se tiendra à Québec du 21 au 28 octobre. Hier, le titulaire des Ressources naturelles, Sam Hamad, a souligné que cette commission d'enquête,

scientifique et technique comme celle de Roger Nicolet sur le Grand Verglas de 1998, serait aussi publique, à la différence des précédentes.

Dans le message inaugural du nouveau gouvernement, Jean Charest s'était engagé à un tel exercice, mais beaucoup de confusion perdurait sur l'échéancier d'une telle commission itinérante. Elle devra remettre son rapport à l'automne 2004, a indiqué hier M. Hamad.

Les commissaires devront bien sûr s'interroger sur la pérennité de la forêt et sur les niveaux de coupe, mais ils devront aussi tenir compte des aspects sociaux, économiques et environnementaux de l'industrie.

LOTO QUÉBEC		Résultats	
		TVA, le réseau des tirages	
<b>7</b>	Tirage du 2003-09-12	GAGNANTS	LOTS
03 07 17 20 24 37 38	7/7 0 15 000 000,00 \$	6/7+ 7 88 068,80 \$	
Complémentaire: (39)	5/7 13 257 145,30 \$	4/7 280 140 10,00 \$	
Ventes totales: 33 646 360 \$	3/7+ 253 521 10,00 \$	2/31 369 Participation gratuite	
Prochain gros lot (appr.): 17 500 000 \$	3/7 2 331 369		
<b>7</b>	PROCHAIN GROS LOT BONI LE 19 SEPTEMBRE 2003	17 500 000 \$	
<b>649</b>	Tirage du 2003-09-13	<b>4.9</b>	Tirage du 2003-09-13
12 21 26 37 43 49	Complémentaire: (25)	14 21 25 36 47 48	Complémentaire: (12)
<b>Quotidien</b>	Tirage du 2003-09-13	<b>PANCO</b>	Tirage du 2003-09-13
3 4	321 3053	<b>PANCO Spécial</b>	04 10 11 14 15 18 25 27 34 39
<b>Extra</b>	Tirage du 2003-09-12	<b>Extra</b>	Tirage du 2003-09-13
NUMÉRO 961595	NUMÉRO 601581		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

## GRANDE VENTE D'OUVERTURE DU BRAULT & MARTINEAU DE BROSSARD



Récemment les employés et la direction de Brault & Martineau de Brossard invitaient la population à sa grande ouverture avec un concours offrant la chance de gagner un mobilier de salon Elran, des accessoires de décoration et un ensemble cinéma maison comprenant: un téléviseur à projection 57 po Hitachi, récepteur et lecteur de DVD Onkyo et des haut-parleurs Energy.

Une valeur en prix de 13,400 \$. Il nous fait plaisir de dévoiler le nom du grand gagnant.

Brault & Martineau du 9500, boul. Taschereau à Brossard, offre aux consommateurs des meubles, matelas, accessoires de décoration, appareils électroménagers et électroniques qui reflètent le slogan véhiculé depuis 43 ans par Brault & Martineau soit: Là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

M. Willie Poitras vice-président marketing de Brault & Martineau était très heureux de remettre le prix à M. Jean Bernier de St-Philippe de Laprairie.

**BRAULT & MARTINEAU**

9500, boul. Taschereau, Brossard (450) 619-6777

32<sup>e</sup> année Nouvelle édition

## AUGMENTEZ VOS VENTES

En vous offrant les MEILLEURS, vous aussi serez MEILLEUR.

**Vente stratégique** <sup>MD</sup> avec Roger St-Hilaire

Séminaire approuvé par LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

- Conclure la vente
- Répondre aux objections
- Qualifier vos prospects
- Développer une attitude gagnante
- Gérer votre clientèle
- Justifier vos prix
- Prospecter avec succès
- Argumenter avec aplomb

**Durée: 2 jours / Coût: 425 \$**  
Montréal: 6-7 octobre  
6-7 novembre  
Québec: 25-26 septembre  
16-17 octobre

**Gérance de vente** avec Roger St-Hilaire

- Recruter des gagnants
- Entraîner votre personnel
- Tenir des réunions stimulantes
- Évaluer leur performance
- Motiver votre équipe
- Exercer votre leadership
- Organiser des concours
- Gérer vos priorités

**Durée: 3 jours / Coût: 750 \$**  
Montréal: 20-21-22 octobre  
16-17-18 février 2004  
Québec: 17-18-19 novembre  
19-20-21 avril 2004

**Relation avec la clientèle** avec Simon St-Hilaire

- Traiter les plaintes avec tact
- Communiquer efficacement
- Fidéliser votre clientèle
- Maîtriser le téléphone
- Améliorer votre image
- Maintenir votre motivation

**Durée: 1 jour / Coût: 225 \$**  
Montréal: 24 septembre  
29 octobre  
Québec: 22 octobre  
2 décembre

**Vente au détail** avec Simon St-Hilaire

- Accueillir vos clients
- Qualifier vos clients
- Conclure la vente
- Répondre aux objections
- Faire la vente complémentaire
- Éviter les «2<sup>e</sup> entrevues»

**Durée: 1 jour / Coût: 225 \$**  
Montréal: 8 octobre  
26 novembre  
Québec: 21 octobre  
25 novembre

**Inscrivez-vous dès maintenant**  
Montréal: (514) 673-1124 / 1 800 463-7246  
Québec: (418) 626-7498 Téléc.: (418) 626-6264  
Internet: www.rogersthilaire.com  
Courriel: info@rogersthilaire.com

Available in English

Formateurs agréés à Emploi Québec  
Membres de l'Association canadienne des conférenciers professionnels (CAPS)

Ensemble, ils ont formé plus de vendeurs au Québec que tous les autres formateurs réunis.

La Presse

# LES DOSSIERS DU DIMANCHE

## LES SUITES DU 11 SEPTEMBRE

# L'amour après la tragédie

*Pour certains, c'est irrévocable. Plus personne ne partagera leur lit ni ne les aidera à élever les enfants. D'autres, eux aussi veufs et veuves du 11 septembre 2001, ont repris goût à la vie à deux. Mais ils découvrent parfois que chaque nouvelle tentative amoureuse suscite d'inconsolables regrets et que l'aventure est minée par les attentes, les émotions et les difficultés financières.*

GLENN COLLINS  
The New York Times

**K**aren Carlucci, travailleuse sociale de 31 ans, était fiancée à Peter Frank, analyste financier de 29 ans travaillant chez Fred Alger Management, dans la tour nord du World Trade Center. Quand elle s'est remise à fréquenter des hommes, elle a eu l'impression qu'on la jugeait. « Je craignais que les gens pensent que je n'avais jamais vraiment aimé Peter ou qu'ils se réjouissent de voir mon deuil terminé. Mais ce n'est rien de tout cela. Je l'aimais vraiment. Et je ne l'ai pas oublié. » Mme Carlucci a rencontré il y a quelques mois un homme qu'elle voit maintenant régulièrement.

Plus d'un millier de veufs et de veuves du 11 septembre ont vécu les 730 derniers jours un à la fois. Passant du repli sur soi à la quête quotidienne du bonheur, ils témoignent de l'incroyable richesse du comportement humain. Certains ont juré fidélité éternelle aux disparus, d'autres se sont remariés pour redonner une famille à leurs enfants. Des veufs et des veuves du 11 septembre se sont fait la cour. Les groupes de soutien ont vu des couples se former dans leurs rangs, puis se séparer. Et voilà que la sinistre réalité revient avec ce deuxième anniversaire.

« C'est une journée très difficile », admet Richard Pecorella, directeur administratif à Wall Street âgé de 51 ans, qui a perdu sa fiancée, Karen Juday, dans l'attentat. Mais sa relation avec Laurie Vite, une veuve, progresse lentement mais sûrement. Les deux, dit-il, reconnaissent cependant qu'ils « ne pourront jamais oublier ceux qu'ils ont perdus ».

Stephen Push et Debra LaValle n'ont pas attendu. Ils se sont mariés le 30 août. Lisa Raines, la première femme de M. Push, était dans l'avion détourné sur le Pentagone. Quant à Kim Rightmire, le fiancé de Mme LaValle, un infarctus l'a emporté en avril 2001. « Il y a six mois, jamais je n'aurais pensé fréquenter à nouveau une femme et me remarier. Heureusement, j'avais tort », confie M. Push, 51 ans.

Cependant, pour chaque conjoint exploré qui a su retrouver l'amour, il y en a bien davantage qui n'envisagent même pas cette possibilité, estiment les groupes de soutien aux victimes.

Karen DallaValle, 41 ans, vit toujours avec son fils de 15 ans dans la maison du New Jersey qu'elle avait achetée avec Kenneth Tietjen, un policier de l'administration portuaire disparu dans l'écroulement de la tour sud. « Certains disent que je ne serai pas guérie tant que je n'aurai pas une nouvelle vie de couple, mais moi, je pense que je dois d'abord guérir », dit Mme DallaValle. Elle porte toujours en pendentif l'alliance que Kenneth Tietjen avait achetée le 6 septembre 2001 en prévision de leur mariage.

Selon le Dr Elliot Jurist, psychologue travaillant au soutien aux familles des policiers morts le 11 septembre, le deuil est parfois plus long quand les proches sont victi-



Le Terre-Neuvien Barry Power a eu de la chance. Quand le premier avion a percuté la tour nord du World Trade Center, il se trouvait au 61<sup>e</sup> étage de la tour sud. Pendant les 30 minutes qui ont suivi, il a descendu un escalier surpeuplé pour sauver sa vie, se faufilant parmi les blessés et les morts. Il est parvenu à gagner le rez-de-chaussée. Au grand soulagement de sa conjointe...

mes d'une mort violente. « Il est donc tout à fait normal que des gens attendent deux années ou plus avant de penser à se trouver un autre conjoint, dit-il. Or, à la différence de tout autre événement violent, lors des attentats du 11 septembre, les gens étaient conscients de la mort de leurs proches presque au moment où cela se produisait. Cela risque de retarder davantage la guérison. »

D'aucuns ne savent pas comment s'y prendre pour rencontrer l'âme soeur. « Je n'ai pas flirté depuis l'âge de 17 ans, dit Marian Fontana, 37 ans, dont le mari, pompier à Brooklyn, a péri le jour même de leur huitième anniversaire de mariage. J'ai été trop occupée à gagner ma vie et à élever seule mon fils pour penser à sortir, dit-elle. Mais j'aimerais bien rencontrer quelqu'un, maintenant. »

Selon Melissa Price, dont l'amoureux, Brian Sweeney, était aussi pompier, un « lourd sentiment de culpabilité » l'a empêchée de rencontrer d'autres hommes. « Personne ne vous le dit directement, mais les amis et la famille laissent entendre qu'il est trop tôt. Mais qui peut dire qu'il est trop tôt ? » Après un deuil terrible qui

l'a fait passer sous la barre des 45 kilos, Mme Price s'est finalement inscrite à un gym, puis est passée à l'attaque en février 2002. Elle a maintenant un nouveau conjoint avec qui elle a refait sa vie en Virginie.

D'autres veuves de pompiers sont à nouveau dans le circuit et elles ne se préoccupent pas du jugement des collègues qui leur ont survécu. « C'est comme avoir 20 frères aînés qui veulent tous savoir qui vous fréquentez et s'il en vaut la peine, confie l'une d'elles. »

Il arrive que les membres de la famille, surtout celle du disparu, réprochent la nouvelle vie amoureuse du conjoint survivant. Mais il

s'agit là d'exceptions. Marian Fontana a plutôt eu droit aux encouragements de sa belle-mère. « Elle me disait : Tu es une belle jeune femme et je sais que tu trouveras quelqu'un qui t'aimera autant que Dave. »

Certains ont même joué les entremetteurs. Au printemps 2002, raconte Richard Pecorella, sa soeur voulait qu'il rencontre une de ses collègues. Il s'agissait de Laurie Vite, une psychologue de 44 ans. À l'instar des Push et de plusieurs autres ayant retrouvé l'amour, le des-

tin a réuni deux êtres écorchés. Le mari de Mme Vite, George, avait été emporté par une crise cardiaque en 1993, puis ce fut son fils John, également victime d'un infarctus, le 11 septembre 1993. Pour Laurie Vite, cette date rappelait depuis longtemps déjà un triste souvenir. « Richard comprenait ce que j'avais vécu, dit Mme Vite. Ces deux décès — sa Karen, mon George — ont été si soudains que nous éprouvons chacun encore de la tendresse pour eux. »

Stephen Push, lui, a fait la connaissance de sa nouvelle femme le 3 juin par l'entremise d'un service de rencontres électronique. « Nous nous sommes rapidement mis à nu, raconte-t-il. Nous étions comme deux adolescents, papotant six heures par jour, impatients de nous voir. » Le 13 juin, M. Push s'est envolé pour Fort Worth, où il a rencontré Debra LaValle pour la première fois. Il lui a demandé sa main « cinq heures après l'atterrissage ». Dans la maison qu'ils ont achetée dans la banlieue de Washington, ils ont aménagé un petit espace à la mémoire de leurs conjoints disparus.

L'année dernière, des veufs et veuves du 11 septembre ayant choisi de se remarier ont dû essuyer les reproches de leurs familles outrées. Les perceptions ont heureusement changé depuis, avance Mme Fontana. « On n'a pas le droit de porter de jugement si on a quelqu'un à ses côtés tous les soirs. Je comprends parfaitement qu'on se hâte de reprendre la vie à deux. Autrement, on se sent incroyablement seul. »

**Pour chaque conjoint exploré qui a su retrouver l'amour, il y en a bien davantage qui n'envisagent même pas cette possibilité, selon les groupes de soutien.**



## FAITS ET GESTES

FRANÇOIS BERGER, fberger@lapresse.ca

Un survol d'informations sur des faits de société

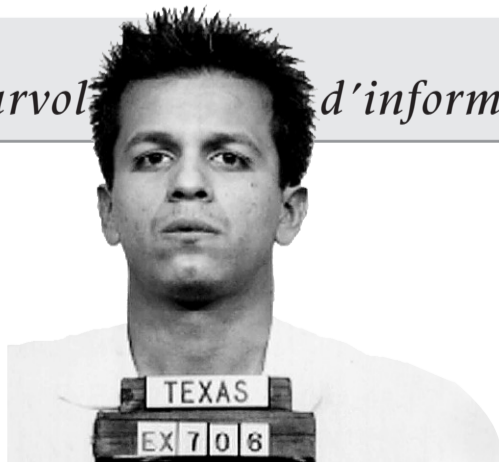
### Cherchez l'erreur!

Les Québécois souffrent apparemment moins de problèmes d'alcool que les autres Canadiens, bien qu'ils en soient les plus grands amateurs au pays. Selon une enquête menée en 2002 par Statistique Canada, 7,2% des Québécois présentent une dépendance plus ou moins sérieuse à l'alcool, dont 1,9% une forte dépendance. C'est le plus faible taux au pays, où la dépendance touche 9,2% de la population, dont 2,6% sévèrement. Le record revient à la Saskatchewan, où 12,8% des habitants souffrent de l'alcool, dont 4% gravement. Les Québécois sont pourtant des champions buveurs, avec 114 litres de boissons alcoolisées par personne par année, comparativement à 104 pour l'ensemble des Canadiens (91 litres en Saskatchewan), montre une autre enquête. Les buveurs dits « excessifs » (plus de cinq verres à la suite, au moins une fois par semaine) sont aussi nombreux au Québec qu'en Alberta, en Colombie-Britannique ou en Ontario, où les problèmes d'alcool semblent néanmoins plus fréquents.

### Ghettoisation

Près de neuf personnes sur 10 qui ont immigré au Canada en 2000-2001 avaient déjà des parents ou des amis au pays avant de s'y installer. De plus, la plupart de leurs nouveaux amis (rencontrés après leur arrivée) appartiennent au même groupe ethnique. Les immigrants récents ont l'intention une fois sur deux de parrainer l'immigration au Canada de membres de leur parenté.

Les immigrants de la catégorie dite économique, sélectionnés en fonction de leurs compétences professionnelles et composant les deux tiers des nouveaux arrivés, ont admis dans un sondage mené par Statistique Canada que la présence au pays de membres de leur famille et d'amis constituait la principale raison de leur venue. Seulement un sur cinq a invoqué les perspectives d'emploi. Les immigrants habitant Vancouver ont cité le climat comme deuxième raison, tandis que ceux demeurant à Montréal ont mentionné la langue. Seule Toronto était un endroit choisi pour l'emploi, après la famille et les amis.



### La cabane en Amérique

Près de six millions d'Américains ont fait l'expérience de la prison, selon le département de la Justice des États-Unis. Un homme sur 20 a été en cabane, tandis que c'est un sur six chez les Noirs. Le recours massif à l'in-carcération par les autorités américaines est tel que 11,3% des garçons nés en 2001 devraient connaître la prison au cours de leur vie (trois fois plus chez les Noirs). Le système carcéral américain semble peu propice à la réhabilitation des délinquants: les deux tiers des ex-détenus sont arrêtés de nouveau dans les trois années de leur libération.

### Le labeur

Le temps de travail des détenteurs d'un emploi diminue un peu partout en Occident depuis une décennie, selon l'Organisation de coopération et de développement économique. Il a chuté davantage en Europe qu'en Amérique du Nord, expliquant les revenus par habitant plus élevés aux États-Unis que dans l'Union européenne. Les Australiens et les Japonais sont les plus travaillants, avec plus de 1800 heures en 2002. Suivent les États-Unis, les Espagnols et les Canadiens, qui travaillent environ 1800 heures par an. Les moins occupés sont les Hollandais, avec un peu plus de 1300 heures.

### Aphorisme

« Plus d'hommes se sont noyés dans l'alcool que dans la mer. »

— W.C. Fields, acteur et cinéaste américain (1880-1946)

# Forum

## Vers le cyberterrorisme ?

La dernière série de cyberagressions révèle la fragilité des réseaux informatiques



**BENOÎT GAGNON**

L'auteur est chercheur à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM ([www.dandurand.uqam.ca](http://www.dandurand.uqam.ca)).

**BLASTER.** *Welchia. Sobig.* La dernière série de cyberagressions révèle la fragilité des réseaux informatiques.

Ces cyberattaques engendrent des dégâts économiques qui coûtent de plus en plus cher et surtout elles deviennent de plus en plus virulentes. L'insécurité grandissante découlant de la dépendance à l'Internet et de l'interconnexion des différents réseaux informatiques est de plus en plus sérieuse, voire inquiétante. Les pirates informatiques représentent réellement une menace. Mais jusqu'à quel point ? Pourraient-ils menacer la sécurité des États et de leurs populations ?

En témoigne le black-out qui a récemment frappé plusieurs villes du Canada et des États-Unis. Si, au départ, l'hypothèse d'une cyberagression a été rejetée, les rapports récents démontrent que le virus Blaster a facilité la propagation de la panne électrique et en a prolongé la durée en perturbant le bon fonctionnement des systèmes informatiques relais. Le virus Blaster n'est pas à l'origine de la panne électrique généralisée, mais il en a accru l'ampleur, soulignant la vulnérabilité de plusieurs infrastructures critiques (centrale électrique, banques, centre de traitement de plusieurs eaux usées, etc.) dépendantes des réseaux informatiques.

**Déjà en 1998**

Il est certain que le contexte était particulier. Pour autant, il ne s'agit pas du premier événement soulignant la fragilité des structures dont le fonctionnement repose sur l'informatique. En 1998, par exemple, des hackers s'étaient introduits dans le système de gestion de la ventilation de la Bourse de New York : en coupant certains secteurs de la climatisation et en générant ainsi la surchauffe des serveurs, ils avaient perturbé les opérations de la Bourse, entraînant des conséquences économiques notables.

La même année, le groupe de hackers « MOD » (Master of Downloading), composé d'Américains, de Britanniques et de Russes, avaient réussi à s'introduire à l'intérieur du « Defense Information System Network », qui contrôle notamment le réseau satellitaire du « Global Positioning System » (GPS), un système qui sert entre autres à gérer le trafic aérien. Si les pirates informatiques ont finalement décidé de se limiter à une simple démonstration de leurs capacités à pénétrer le système, il reste que les dommages auraient pu être considérables.

En 1999, des membres du « l0pht », un des premiers groupes de hackers à réussir des piratages fortement médiatisés (aujourd'hui recyclés dans la sécurité informatique), ont été entendus par le Congrès américain : ils ont alors affirmé être en mesure, en moins de 30 minutes, de priver les États-Unis d'électricité pendant deux jours.

Plus inquiétant encore : le piratage du centre indien de recherches nucléaires de Bhabha, perpétré par le groupe de hackers « The Milworm ». Les pirates informatiques, dont les membres étaient âgés de 15 à 18



Un employé surveille une partie du réseau de distribution d'électricité en Ontario.

**« Le virus Blaster a facilité la propagation de la mégapanne électrique qui a frappé le nord-est des États-Unis et l'Ontario en août et en a prolongé la durée en perturbant le bon fonctionnement des systèmes informatiques relais. »**

ans, ont réussi à dérober des travaux sur les essais militaires nucléaires indiens de mai 1998 et à rendre inopérant deux des huit serveurs du centre.

**Le cyberterrorisme : un scénario plausible ?**

Si pour l'instant aucun attentat cyberterroriste n'a eu lieu, les différentes enquêtes sur les groupes terroristes démontrent clairement que ces derniers s'intéressent fortement aux possibilités qu'offre l'Internet. On sait qu'Al-Qaeda effectue de nombreuses campagnes de recrutement chez les informaticiens musulmans d'Indonésie et de Malaisie. Dans le manuel offert à ces recrues, il est spécifié que les infrastructures de communications sont une des cibles à frapper tant par des moyens informatiques que par des attentats classiques.

L'Internet est un endroit de prédilection pour fomenter des attentats. Il offre un anonymat quasi impénétrable, renforcée par des capacités de cryptage accrues, en noyant les communications criminelles dans un flot d'innombrables messages licites. C'est également un point faible des sociétés occidentales, et en particulier des États-Unis. La surveillance accrue des réseaux informatiques montre d'ailleurs qu'il y a de véritables plans de cyberattaques. Ainsi, dans les six

mois qui ont suivi le 11 septembre 2001, c'est plus de 129 000 cyberattaques, en provenance essentiellement du Moyen-Orient et d'Indonésie, qui ont été dirigées contre les États-Unis. Même si ces piratages informatiques n'ont encore jamais eu de conséquences graves, les autorités gouvernementales y voient les prémices d'actions de plus grande ampleur. Ces cyberassauts viseraient à déceler des failles potentiellement utilisables dans de futurs actes de cyberterrorisme.

**Pourquoi en sommes-nous là ?**

À l'origine réservé aux initiés, l'Internet a connu un essor étonnant et rapide en devenant accessible à une population de plus en plus vaste. Si l'Internet est utilisé généralement pour des motifs tout à fait licites, il est également employé par des personnes ayant des visées criminelles.

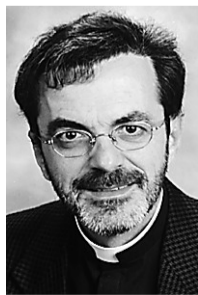
Cette explosion de l'Internet ne s'est pas accompagnée d'une éducation appropriée et nombre d'utilisateurs demeurent négligents ou mal informés des risques informatiques. C'est ce qui a d'ailleurs favorisé la rapide propagation de Blaster : alors que la Rustine neutralisant les effets du vers (worm) était disponible trois jours avant l'attaque, bien peu se sont dotés de cette protection et la contamination a pris une dimension mondiale.

Si les imprudences individuelles peuvent fragiliser l'ensemble du réseau, les entreprises s'inscrivent dans la même logique ; elles sont en effet particulièrement vulnérables à la contamination et à la prolifération de cyberattaques. Bien des aspects de l'Internet et des secteurs critiques des sociétés sont gérés par des entreprises privées utilisant un nombre croissant d'ordinateurs. Or, trop souvent, ces dernières ne se conforment pas aux normes de sécurité informatique, ces questions étant rarement prioritaires. Tant que les clients n'exigeront pas des compagnies que leurs systèmes informatiques soient sûrs, ces dernières ne chercheront pas à rendre leur réseau fiable et fragiliseront de ce fait le réseau informatique global.

Pour faire face au problème grandissant des cyberattaques, deux évolutions seront nécessaires : D'un côté, il faudra que les mentalités des utilisateurs de l'Internet changent. Les internautes devront prendre conscience que le Web est un environnement peu sûr qui peut engendrer des menaces bien réelles. De l'autre côté, l'élaboration de stratégies à grande échelle sera nécessaire afin de comprendre et de répondre efficacement aux cyberattaques. Puisque l'Internet est un réseau global, les solutions devront l'être également.

## Un message... inachevé

La solution des évêques au débat actuel sur les unions homosexuelles est malheureusement inexistante



**RAYMOND GRAVEL**

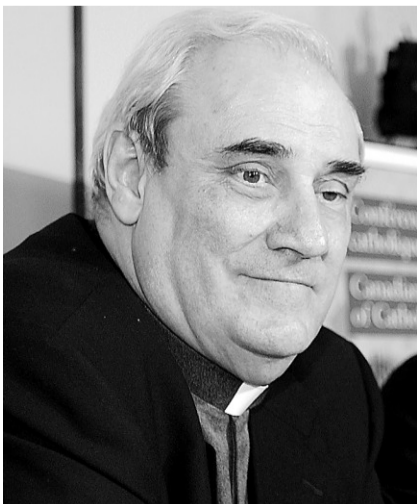
L'auteur est prêtre et curé de la paroisse Saint-Joachim-de-La-Plaine et aumônier de la Fraternité des Policier(e)s de Laval.

LE MESSAGE sur « le mariage dans les circonstances actuelles » de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), présenté par son président M<sup>gr</sup> Jacques Berthelet, évêque de Saint-Jean-Longueuil et commenté par le cardinal-archevêque de Montréal, Jean-Claude Turcotte, soulève de nombreuses questions et n'apporte aucune solution au débat actuel sur la reconnaissance officielle sociale, juridique et même religieuse des couples homosexuels.

Il est vrai que le mariage entre un homme et une femme constitue un bien unique pour toute société. Il a permis et permet encore à des hommes et à des femmes d'expli-

mer officiellement leur amour et d'assurer la régulation de leur relation amoureuse dans la fidélité et la fécondité. Cette forme de mariage doit être protégée et valorisée par la société et par l'Église. De nos jours, de nombreux couples refusent un tel engagement et vivent la famille autrement ; ces couples doivent être respectés, car ils promeuvent des valeurs à leurs enfants et construisent la société. Cependant, ces hommes et ces femmes ont la possibilité de normaliser leur union et de se marier.

Par ailleurs, il en est tout autrement pour une partie de la population, des hommes et des femmes qui ne peuvent se reconnaître dans cette forme traditionnelle du mariage, à cause de leur orientation sexuelle. Certains vivent en couple et voudraient sortir de la clandestinité et exprimer officiellement leur amour, en s'engageant dans une relation stable, fidèle et féconde avec l'être aimé. Dans leur message, les évêques canadiens reconnaissent cette situation et admettent que cette autre forme de rapports personnels étroits entre adultes impli-



**Jean-Claude Turcotte**

quant une dimension d'engagement, de soins mutuels, d'interdépendance affective et financière soit officiellement protégée, sans toutefois porter atteinte au mariage traditionnel.

Qu'on donne à cette reconnaissance officielle, à cette union homosexuelle un autre nom que « mariage », je n'ai aucun problème

avec ça, mais nos évêques sont-ils prêts à reconnaître la moralité de ces unions qui permettraient aux homosexuels de vivre leur sexualité dans une relation stable, fidèle et féconde, sans s'attirer les foudres de l'enfer éternel ? Peut-on exiger de tous les homosexuels, comme l'a suggéré l'archevêque de Québec, M<sup>gr</sup> Marc Ouellet, de vivre dans la chasteté et l'abstinence, une réalité qu'ils n'ont pas choisie, mais qu'ils doivent assumer jour après jour ? À mon sens, c'est irréaliste et discriminatoire.

Bien que le ton du message de nos évêques contraste grandement avec celui du Magistère romain dans sa forme et son contenu, les propos et les ajouts du cardinal Jean-Claude Turcotte, me laissent perplexes. En quoi une redéfinition du mariage « l'union légitime de deux personnes, à l'exclusion de toute autre personne » ouvre-t-elle la porte au mariage entre un père et sa fille, entre un frère et une sœur ou entre une mère et son fils, puisque la définition actuelle, « l'union légitime d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre

personne », ne le fait pas ? Ses exemples comportent pourtant les sexes opposés : père-fille, frère-sœur, mère-fils. L'archevêque de Montréal confondrait-il, lui aussi, l'homosexualité, l'inceste, la pédophilie et la bestialité ? Dire aussi que le mariage n'est pas simplement l'union de deux personnes qui s'aiment, mais c'est quoi alors ? Il me semble que l'Amour est à la base de tout mariage et c'est lui qui permet au couple de s'engager dans un projet commun ouvert sur la vie.

Comme prêtre catholique, j'accueille favorablement le message de nos évêques. Leur implication dans ce débat est justifiée et leur désir de protéger et de soutenir le mariage est remarquable. Par ailleurs, leur accueil et leur ouverture à la réalité homosexuelle est bien timide et leur solution au débat actuel sur les unions homosexuelles est malheureusement inexistante. Leurs propos ne condamnent pas, mais ne portent pas, non plus, de message d'espoir ; leur message demeure inachevé...

# Forum

## La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration

GUY CREVIER > Président et éditeur

PHILIPPE CANTIN > Vice-président à l'information et éditeur adjoint

ÉRIC TROTTIER > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

## L'équilibre démocratique



MICHÈLE OUIMET

michele.ouimet@lapresse.ca

Mardi, le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, a eu la vie dure. Les maires des villes fusionnées se sont présentés à sa commission parlementaire et ils lui ont parlé de la nez. Ils ont tiré à boulets rouges sur la promesse libérale de défusionner leurs villes.

Les adjectifs ne manquaient pas : une erreur monumentale, un véritable désastre, un nid de chicanes... Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, était déchainé. Avec son éloquence colorée, il a cloué le bec au ministre qui donnait des leçons sur la démocratie avec un brin de condescendance. Comme si les maires étaient responsables de ce bourbier.

Le problème, c'est que nul ne peut prédire combien d'anciennes petites municipalités divorceront des grandes villes. Y aura-t-il désastre, le tissu municipal va-t-il se détacher, Montréal ressemblera-t-il à un fromage gruyère, francophones et anglophones se tourneront-ils le dos, Québec sera-t-il abandonné par les Sainte-Foy et autres banlieues cossues ?

Bref, faut-il enfoncer le bouton « panique » et croire aux scénarios-catastrophe ou respirer par le nez en se disant que seules quelques Westmount vont exercer leur droit à la défusion ? Mystère.

Pourtant, en dépit de cette incroyable incertitude, le Québec se jette tête baissée dans une gigantesque opération qui va mobiliser 42 municipalités pendant un an.

Toute cette histoire a commencé par une résolution de quelques lignes sur la défusion griffonnées à la hâte par le député Roch Cholette lors d'un congrès libéral en octobre 2000. Le premier ministre Jean Charest a eu maintes fois l'occasion de laisser tomber cette promesse irresponsable qui, aujourd'hui, met les villes fusionnées en mode panique. Il ne l'a pas saisie. Au contraire, il a persisté et signé.

De promesse, la question des défusions est devenue un enjeu de la campagne électorale. Jean Charest a été élu, notamment, par des défu-

sionnistes. Aujourd'hui, il n'a plus le choix : il doit aller de l'avant. Le Québec est coincé dans un engrenage tordu. Quel gâchis !

Que faire ? Tripoter les règles démocratiques et multiplier les obstacles pour sauver les villes fusionnées ? Car on y croit, aux fusions. Elles ont permis de mettre fin à d'interminables chicanes entre de petites villes qui avaient le nez collé sur leurs préoccupations micro-locales, elles ont jeté les bases d'une équité fiscale entre riches et pauvres et instauré un sain brassage entre francophones et anglophones à Montréal.

Mais on ne peut pas tordre les règles de la démocratie, même si la cause est juste. C'est pourtant ce que les maires des villes fusionnées ont proposé en commission parlementaire en lançant différents scénarios : exiger un seuil de participation de 50 % pour tenir compte d'un résultat, retarder tout le processus de deux ans en espérant que le mouvement de défusion se dégonfle....

Mais tout n'est pas à jeter à la poubelle. Entre laisser une chance réelle aux tenants des petites villes et ouvrir toutes grandes les vannes de la défusion, il y a une marge. Des maires ont proposé d'exiger que 25 % des citoyens — et non 10 % — signent un registre avant de se lancer dans une bataille référendaire. Cette demande est raisonnable mais c'est la seule limite acceptable si on ne veut pas travestir cette consultation en exercice vain, en caricature.

Une petite minorité ne doit pas prendre la majorité en otage. Il faut aussi éviter de lancer le Québec dans des référendums à gogo. Et cette crainte est réelle. Les 42 villes fusionnées englobent 212 anciennes municipalités, qui toutes, sans exception, vont ouvrir un registre en janvier. Imaginez la suite s'il n'y a pas de limite raisonnable de fixée.

La démocratie n'est pas une voie à sens unique. Les citoyens qui croient aux grandes villes sont pris au piège. Ils n'ont pas voix au chapitre. Impuissants, ils doivent attendre le verdict des référendums. L'équilibre des droits démocratiques entre les défusionnistes et les tenants des grandes villes ne sera pas facile à établir. Bonne chance, M. Fournier.

## Passage à vide



MICHÈLE BOISVERT

mboisver@lapresse.ca

À Québec, le mot d'ordre actuellement dans les ministères est de réduire massivement la taille de l'État, une promesse de l'équipe Charest. D'autres grandes promesses ont été lancées au cours de la campagne électorale, dont le maintien de l'équilibre budgétaire et, surtout, la diminution des impôts de 1 milliard de dollars par année à compter de l'an prochain. Compte tenu de la conjoncture actuelle, il y a lieu de se demander dans quelle mesure ces promesses seront effectivement remplies.

Une chose est certaine, l'économie québécoise traverse actuellement un passage à vide. Le taux de croissance du PIB n'a été que de 1,2 % au premier trimestre et l'on s'attend à une croissance nulle ou même légèrement négative pour le deuxième. Dans son plan budgétaire, le gouvernement Charest mise sur un taux de croissance de 2,5 % pour l'exercice en cours. Compte tenu de la faiblesse de notre économie, certains experts estiment plutôt à 2,1 % la croissance du PIB québécois pour 2003.

Du côté du marché du travail, le tableau est plutôt sombre, pour ne pas dire désastreux. En août, le

Québec a perdu 13 200 emplois, portant à 32 700 le total des emplois disparus depuis le début de l'année. C'est de bien mauvais augure pour ce qui est des rentrées fiscales. Rappelons que, dans son plan budgétaire, le gouvernement Charest comptait sur la création de 61 000 emplois en 2003.

D'autre part, certaines sociétés d'État en arrachent. La SGF, par exemple, s'enfonce dans le rouge. Alors que le ministre Séguin misait sur un profit de 74 millions de dollars pour l'exercice en cours, tout indique qu'il devra plutôt composer avec un déficit de quelque 300 millions de dollars.

Le problème, c'est que le gouvernement Charest n'a pratiquement pas de marge de manoeuvre. Pour maintenir le déficit à zéro, il a notamment récupéré la totalité de la réserve budgétaire de 809 millions de dollars, en plus d'augmenter les contributions de trois sociétés d'État majeures. On s'attend par exemple à ce qu'Hydro-Québec accroisse de 600 millions de dollars sa quote-part au gouvernement pour 2003-2004. Enfin, Yves Séguin a déjà comptabilisé sa part des 2 milliards de dollars additionnels de transferts aux provinces promis par Ottawa, tenant pour acquis que le surplus fédéral atteindra les 5 milliards de dollars cette année.

La conjoncture devra donc nécessairement s'améliorer d'ici la fin de l'année pour arriver à maintenir l'équilibre budgétaire. Pour ce qui est de la baisse d'impôt, on en reparlera l'an prochain.



Patrick Dea pdea@lapresse.ca, collaboration spéciale

Droits réservés

### D'UN CANADA À L'AUTRE

## Un débat surréaliste



JEFFREY SIMPSON  
L'auteur est chroniqueur aux affaires nationales au journal The Globe and Mail.

LE DÉBAT portant sur le mariage homosexuel illustre la suprématie des tribunaux en vertu des dispositions de la Charte des droits et libertés, l'irritation croissante des députés et les attitudes particulières que l'on observe au Québec.

Tous les sondages démontrent que les Québécois sont en faveur du mariage homosexuel par une majorité d'environ 2-1. Et les mêmes sondages indiquent que la majorité dans le reste du Canada s'y oppose, bien que dans une proportion inférieure à 2-1.

Mais d'où vient cette opposition hors Québec ? En partie, elle est issue de la même coalition qui s'était opposée à l'enregistrement des armes à feu : des secteurs ruraux et des petites villes, des Canadiens plus âgés et de ceux qui s'identifient comme « conservateurs ».

En réalité, cette coalition est plus vaste. Elle englobe une majorité des personnes qui vont à l'église régulièrement, en particulier celles qui fréquentent les églises protestantes évangéliques. Et, détail d'une grande importance, elle comprend de nombreux Canadiens issus des minorités culturelles.

Le reste du Canada forme une plus grande société multiculturelle que le Québec. Chaque année, le multiculturalisme croît parce que le Canada accueille environ 220 000 immigrants. La plupart d'entre eux s'établissent à Toronto et à Vancouver.

Le mariage homosexuel, sans parler de l'homosexualité affichée en public, n'est pas populaire parmi les adeptes des croyances musulmane ou sikh, dans les pays des Antilles ou dans la tradition culturelle chinoise. Ainsi, il est trop simpliste d'affirmer que l'opposition au mariage homosexuel se limite aux régions rurales, comme c'était le cas dans le débat sur le contrôle des armes à feu. La religion et l'appartenance ethnique, qui n'avaient joué aucun rôle dans le débat sur le contrôle des armes à feu, ont une influence

véritable sur les attitudes touchant le mariage homosexuel.

La popularité largement répandue de la Charte des droits et libertés est confrontée à l'opposition au mariage homosexuel. Les gais et lesbiennes ont réalisé de nombreux gains sur le plan juridique grâce à la Charte.

Lors du débat et de l'adoption de la Charte, les députés ont rejeté des propositions visant à inclure l'orientation sexuelle (de même que le sexe, la race, etc.) dans la section touchant les « droits à l'égalité ». Pour leur part, les cours ont décidé d'inclure l'orientation sexuelle dans la catégorie portant sur la discrimination.

Par conséquent, les tribunaux ont défini les lois gouvernant les gais et les lesbiennes, y compris la question du mariage homosexuel. Que le Parlement ait voté à deux reprises pour définir le mariage comme étant une union entre un homme et une femme a compté pour du vent. Les Cours supérieures de l'Ontario et de la Colombie-Britannique en ont décidé autrement, et la loi définit maintenant le mariage de telle manière qu'il comprend celui entre personnes de même sexe.

Ces décisions de Cour rendent surréaliste le débat touchant le mariage homosexuel. Le gouvernement Chrétien a annoncé qu'il allait soumettre à la Cour suprême un projet de loi autorisant le mariage homosexuel pour fins de « clarté » avant que le projet soit déposé au Parlement. Des dizaines de libéraux, et peut-être même une majorité de députés d'arrière-ban, pourraient voter contre le projet de loi.

Et alors ? Le Parlement pourrait voter 310-0 contre le mariage homosexuel que ce vote serait un coup d'épée dans l'eau. Ce sont les tribunaux, et non le Parlement, qui font les lois en vertu de la Charte des droits et libertés, et une fois que les tribunaux ont tranché, la cause est entendue. Aucune autre question n'a illustré de manière aussi limpide tout le pouvoir que la Charte confère aux tribunaux et comment le Parlement ne compte presque plus lorsqu'un problème peut être défini comme ressortissant à un l'un des « droits ».

La seule (je dis bien la seule) manière dont les députés pourraient défier la Cour serait de recourir à la disposition dérogatoire. Cette disposition permet au Parlement de suspendre le jugement d'un tribunal pendant une période pouvant atteindre cinq ans. Si les

députés libéraux, de même que tous ceux des autres partis, n'utilisent pas la disposition dérogatoire (et la plupart d'entre eux ne le feront pas), alors tous leurs discours et leurs votes contre le mariage homosexuel seront d'une futilité consommée.

Alors, pourquoi les députés refusent-ils de songer à utiliser la disposition dérogatoire qui fut, après tout, un compromis clé dans



les négociations précédant l'adoption de la Charte ? En partie, parce que certains conservent des souvenirs amers de la décision du premier ministre québécois Robert Bourassa

d'avoir recours à cette disposition pour échapper à une décision de la Cour suprême sur la langue d'affichage.

Cependant, la raison plus importante tient au fait que les députés savent que la Charte est plus populaire que le Parlement et que les juges sont plus populaires que les politiciens. En conséquence, les politiciens sont réticents à entreprendre une guérilla de relations publiques avec les tribunaux qu'ils savent devoir perdre.

Ainsi, la frustration ressentie par les députés libéraux naît de ce qu'ils savent que non seulement leur voix compte pour bien peu dans un gouvernement contrôlé par le premier ministre et le cabinet, mais aussi qu'elle devient sans portée par suite de jugements de justice, en vertu de la Charte.

Il est ironique de constater qu'au Québec, où l'adoption de la Charte n'avait pas provoqué le même enthousiasme que dans le reste du Canada, les jugements devenus lois en faveur des gais ne suscitent pas beaucoup de controverse. Par contre, hors Québec, où presque tous avaient très bien accueilli la Charte, les politiciens et les citoyens sont ulcérés par le mariage homosexuel imposé par les tribunaux.

Aux États-Unis, l'interprétation de la Constitution faite par la Cour suprême dans les années 1960 et au début des années 1970 a provoqué un retour de flamme politique qui se manifeste encore aujourd'hui au sein de certains éléments de la société américaine. Rien de semblable ne s'est encore produit au Canada et jusqu'à ce que cela survienne, la disposition dérogatoire ne sera pas utilisée et les tribunaux vont continuer à faire les lois sans égard à l'opinion parlementaire.

# À votre tour



PHOTO IVANO H DEMERS, La Presse©

Stéphanie Leblanc rêve d'une ville plus silencieuse.

## Écouter le silence

STÉPHANIE LEBLANC  
L'auteure est Montréalaise.

J'AI LU dans *La Presse* récemment que des citoyens commencent à se mobiliser pour une ville plus silencieuse. Enfin, des initiatives pour mettre un peu d'ordre dans ce vacarme.

Pour ma part, je trouve que dans les lieux publics, nous sommes souvent considérés comme un gang d'hyperactifs en quête incessante de stimulation sensorielle. Un peu comme en Amérique latine où, partout, on a l'impression d'avoir un haut-parleur à deux pouces des oreilles.

Comment trouver désormais un gym ou une plage où l'on ne nous gratifie pas d'un boum boum assourdissant. Un centre d'achat, un magasin ou un événement à l'extérieur où l'on ne partage pas avec nous une petite mélodie criarde aussi agréable qu'une mouche dans l'oreille.

Faut s'entendre, on n'a pas tous les mêmes goûts musicaux. De

plus, chaque son devrait être à sa place. Si je vais au restaurant, c'est pour me détendre, jaser entre amis ou échanger des mots doux avec mon copain. Pas pour danser ou m'éclater. Pour cela, j'irais dans un bar.

Pourtant, souvent les musiques de fond y résonnent comme des musiques de surface. Qu'y a-t-il de tendant ou de romantique dans une compétition de sons ? Quand notre voix doit se faire plus forte que celle du voisin, la sienne devant se faire plus forte que la musique...

On ne devrait pas oublier que la population est vieillissante. Qu'il y a des gens qui portent des appareils auditifs, dans lesquels trop de décibels amplifiés deviennent très inconfortables. Enfin, j'en suis presque à souhaiter naïvement l'avènement de lieux publics où on nous y accueillerait calmement, avec un mot de bienvenue qui précéderait « ici, on ne vous cassera pas les oreilles ». À quand les sections bruyantes et non-bruyantes ?

À titre d'auteur de la lettre primée de la semaine, M<sup>me</sup> Leblanc recevra une copie laminée de cette page.

## Amélioré... pour qui?

Ma faculté de goûter a été assassinée par des années de « malbouffe »

JEAN-PAUL LANOQUETTE  
L'auteur est un résident de Longueuil.

JE SUIS en train d'ingérer un yogourt aux fraises « amélioré » : teneur en matière grasse de 0 %, saveur — ou plutôt arrière-goût — de Kool-Aid ayant pour seule vertu de me rappeler ma jeunesse innocente. Disons que cela n'a rien d'une expérience gustative à raconter à mes proches, et encore moins à immortaliser dans une quelconque chronique gastronomique ! « Amélioré », le yogourt, vraiment ? !

En un mot comme en mille, j'en ai ras-bol de tous ces produits carrément dénaturés qui ne sollicitent guère mon sens du goût. Parlons-en de ma faculté de goûter : littéralement endormie, qu'elle est, altérée, pour ne pas dire assassinée par des années d'insipidité et de « malbouffe » forcée ou, à tout le moins, involontaire !

Regardons simplement du côté des desserts ou des friandises : le tableau n'est pas des plus réjouissant. Ainsi, les Whippet de Viau, les Jos. Louis de Vachon, les Cherry Blossom de Lowney et autres gâteries ont non seulement beaucoup « maigri » (d'avantage en grammes qu'en calories vides), mais aussi perdu ce « p'tit queq'chose » qui leur conférerait un goût de « revenez-y ». Un coup d'oeil sur la liste sans cesse renouvelée des ingrédients entrant dans la composition de ces produits « comestibles », liste où l'artificialité le dispute en importance à la longueur des termes à saveur « chimique », un coup d'oeil sur les ingrédients, dis-je, devrait normalement suffire à nous couper l'appétit net !

On nous chante pourtant sur tous les tons que le consommateur a désormais droit à de l'« amélioré », et cela, qu'il s'agisse de bouffe ou de détersif. La question à se poser, c'est : « Amélioré, je veux bien, mais pour qui ? » Le croiriez-vous, cette interrogation fondamentale, le regretté Jean Filiatrault, professeur émérite de traduction publicitaire et écrivain, nous invitait déjà à la faire nôtre au début des années soixante-dix ! M. Filiatrault faisait alors ressortir que le fabricant qui trouve un moyen de produire son biscuit à moindre coût et avec des ingrédients qui en repoussent la date de péremption est sûrement fondé, de son point de vue à lui en tout cas, à affirmer que son produit est « amélioré ». En somme, moins bon au goût du



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Au comptoir des produits laitiers, il y en a pour tous les goûts...

consommateur, mais d'un rapport « coût de production - marge de profit » drôlement intéressant pour le fabricant...

■ ■ ■

Parallèlement à cela sévit ce que j'appelle le phénomène du nivellement par le milieu, qui explique ce lourd déficit observé sur le plan gustatif pour ce qui a trait au contenu dit « mangeable » de notre panier d'épicerie. Soucieux non point de plaire au plus grand nombre de gens, mais de déplaire au moins large éventail possible de consommateurs et trices potentiels, les gros brasseurs de bière tels Molson et Labatt, les géants du hamburger ayant nom McDonald's, Harvey's, Wendy's ou Burger King (je les nomme tous, question de ne pas faire de jaloux), eh bien ! tout ce beau monde vise au milieu de la palette, pensant ainsi « toucher » le plus de gens possible, moyen le plus sûr d'augmenter ses chances de succès.

Le hic, c'est que le « milieu » ainsi recherché, c'est ni plus ni moins qu'une vulgaire moyenne, une donnée sur papier qui ne correspond à personne en particulier. Souvent, qui dit « milieu », dit « neutre », et qui dit « neutre », dit « absence de goût marqué ». Le *one size fits all*, c'est connu et vérifié, ça nous donne quelque chose qui ne va vraiment bien à personne en fin de compte.

Ouais ! qu'il s'agisse de caleçons ou de « hamburgers », le un-pour-tous n'a rien de transcendant !

Parlons-en du menu McDo : après avoir ingurgité sa commande, personne ne dira que c'était vraiment bon, mais, en revanche, personne — sauf culpabilité soudaine pour motif idéologique ou autre — ne dira non plus que c'était franchement mauvais, et c'est là le secret ! Tout le monde, ou presque, peut en manger ; le nombre faisant foi de tout, « améliorer » un produit comestible, c'est le rendre ingestible à la plus grande quantité de gens possible (on pourrait appeler ça : élargir aux max la fourchette de ses clients potentiels).

Hélas ! la déprimante litanie des aberrations ne s'arrête pas là ! Que non ! Tenez, je lisais dernièrement dans les journaux que le *packaging* — mot *in* dont usent plus volontiers les publicitaires pour nous « vendre » un vulgaire emballage — influe grandement et directement sur la perception du consommateur à l'égard du produit « package ». En substance, voici ce que ça veut dire : il suffit de « revamper » le *look* d'une canette de bière pour que, ô miracle ! le contenu du contenant en question, hier encore assimilé à du pissât de cheval, se transforme en un délectable nectar capable de provoquer chez nos papilles gustatives une joyeuse sarabande...

## J'ai honte d'être Québécois

CLAUDE BIRON  
L'auteur habite à Châteauguay.

MON CHANGEMENT d'opinion concernant le Québec est relativement récent et s'est forgé graduellement au fil des mois et des années. Il n'y a pas si longtemps, j'étais content lors de voyages à l'étranger de m'identifier comme Québécois. Le Québec était perçu comme une terre de paix et d'accueil presque partout dans le monde. Être Québécois était un avantage certain.

Maintenant si j'avais à refaire un voyage, je crois que je serais plus hésitant. Pas vraiment parce que je suis Nord-Américain et risquerais d'être identifié à nos voisins du sud qui par les temps qui courent sont plutôt mal vu un peu partout sur la planète, malgré que ce pourrait être une raison. Ce serait plutôt par crainte de passer pour un individu, à l'instar de son peuple, de plus en plus bonasse, dévergondé et sans trop de morale.

### Sexe et drogue

Depuis un bon bout de temps, l'essentiel des commentaires dans les médias tourne autour du mouvement gai, de la pornographie et de la drogue. Légaliser le mariage entre gais, légaliser la marijuana, permettre les attouchements dans les clubs de danseuses nues, légaliser les clubs échangistes. Rares sont les commerciaux télévisés où il n'y a pas une allusion au sexe.

De plus, l'indifférence apparente du gouvernement québécois ne passe pas inaperçue. Loto-Québec ou l'art de légaliser le crime afin de s'approprier les revenus tout en se foutant des terribles conséquences pour sa fragile clientèle. Son indifférence dans la hausse du coût du pétrole. Sa léthargie face à l'écart grandissant entre les classes sociales, face à la dégradation de son système de santé, face au manque de mesures adéquates au niveau du contrôle de la pollution, face à la détérioration de la qualité de la langue française, face à la lenteur et à l'inefficacité de son système judiciaire. Comme dirais un animateur connu, « et bien d'autres sujets ».

Il existe des pays bien pires que le nôtre, me direz-vous. Bien sûr. On peut toujours trouver pire que soi. Sauf que pour s'améliorer, il faut se comparer avec mieux et non avec pire. Je suis inquiet. Inquiet pour l'avenir de ma province. Inquiet pour l'avenir de mon peuple et de mes enfants. Inquiet lorsque j'entends un politicien dire qu'il défend les intérêts de la communauté plutôt que les siens. N'est-ce pas ce que George W. Bush a aussi dit au peuple irakien ?

## Un peu d'imagination!

SERGE MEYER  
L'auteur est Montréalais.

IL Y A peu de temps, j'entendais un poste de radio très respectable parler de « faire ses devoirs ». Les journalistes et les responsables politiques nous servent ce cliché — et nombre d'autres — à tout bout de champ. Le monde s'est transformé en une vaste école remplie de cancre condamnés non pas simplement « à faire », mais encore à « refaire leurs devoirs » dès que l'on « a sonné la fin de la récréation ».

S'il est indispensable de se plier à des règles pour communiquer efficacement, rien n'oblige à recourir à des lieux communs qui affadissent la langue au lieu de l'enrichir et étouffent l'originalité. On a dit que le premier auteur qui avait comparé la femme à une rose était un poète, voire un génie, et le second un imbécile.

Pour que le génie fleurisse en notre pays, nos leaders d'opinion devraient s'ingénier à innover et à faire preuve d'originalité au lieu de céder à la facilité. Les contestataires de mai 68 réclamaient l'imagination au pouvoir... Ils doivent être bien déçus du résultat trente-cinq ans après, mais n'ont-ils pas capitulé eux aussi ?

### Des éducateurs

Sans être aussi ambitieux, pourrait-on obtenir au moins un peu d'imagination dans la communication. Quelqu'un dit « aux aurores », ses confrères reprennent son expression en choeur. Qu'ajoute au discours ou à l'énoncé ce « quelque part » ou « en quelque part » dont on nous rebat les oreilles ? Est-ce sensé de nous revenir « de l'autre côté des nouvelles » au lieu de « après », car enfin les nouvelles ne sont pas un mur que l'on contourne, ni une rue que l'on traverse ? Pourquoi doit-on toujours « subir son procès » au lieu de « passer en jugement » ou simplement d'« être jugé » ? Ce ne sont là que quelques exemples.

Du fait de l'ascendant qu'ils exercent sur le public, les communicateurs sont tenus de faire oeuvre d'éducateurs en bannissant de leurs propos les imitations bêtifiantes.

# Affaire Sampson: le Canada demande une enquête

LAURA-JULIE PERREAULT

LE RÉCIT que le Canadien William Sampson a confié au *National Post* la semaine dernière au sujet des tortures qu'il a subies dans les prisons saoudiennes n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd. Le ministère des Affaires étrangères a réagi en demandant une enquête en bonne et due forme aux autorités saoudiennes. Il est toujours en attente d'une réponse.

Lors d'une rencontre qu'il a eue vendredi avec l'ambassadeur

d'Arabie Saoudite au Canada, Mohammed R. Al-Hussaini, le sous-ministre adjoint aux Affaires étrangères du Canada, John McNee, a demandé aux autorités saoudiennes de mener une enquête « ouverte et transparente » au sujet des affirmations de M. Sampson.

« Le sous-ministre a demandé au gouvernement saoudien de prendre le dossier au sérieux », a dit hier le porte-parole des Affaires étrangères, Reynald Doiron. Selon M. Doiron, l'ambassadeur a nié que M. Sampson ait été torturé pendant ses

trois années d'emprisonnement, mais il a promis de transmettre le message aux autorités compétentes à Riyad.

Vendredi, en entrevue avec *La Presse*, le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, n'avait pas fait mention de cette demande mais s'était défendu de pratiquer la *soft diplomacy* (diplomatie douce) dans le dossier de M. Sampson, qui avait été condamné à mort par la justice de l'Arabie Saoudite, une monarchie absolue, avant d'être libéré le mois dernier. Les pressions exer-

cées par trois ministres canadiens n'étaient pas étrangères à ce succès, a dit le ministre vendredi.

M. Sampson, qui est citoyen à la fois du Canada et de la Grande-Bretagne, était accusé d'avoir été complice d'un attentat à la voiture piégée.

Le ministère a par ailleurs ajouté dans ses *Conseils aux voyageurs* des précisions destinées aux quelque 8000 Canadiens qui vivent en Arabie Saoudite, notamment au sujet des vols de British Airways et de l'adoption internationale dans ce pays.

La « section 2 » des conseils rappelle aussi aux voyageurs que trois attentats à la bombe ont eu lieu le 12 mai dernier et qu'il est préférable d'éviter les endroits bondés de même que tous les endroits publics susceptibles d'être la cible d'attentats terroristes.

« En cas d'incident, les suspects et les témoins peuvent être détenus pour une longue période sans avoir accès à un avocat ou à des agents consulaires. Lorsqu'il est accordé, cet accès peut être grandement limité par les autorités saoudiennes », soulignent les directives.

## Cancun rallie à peine 2000 manifestants

LAURA-JULIE PERREAULT

LE MOIS DERNIER, alors que Montréal était l'hôte du mini-sommet de l'Organisation mondiale du commerce, les altermondialistes ont rabroué le ministre canadien du Commerce international lorsque ce dernier a affirmé que leur mouvement de contestation s'essouffait. Hier, en regardant tout juste 2000 manifestants descendre dans les rues de Cancun, plusieurs militants québécois se sont ralliés, bien malgré eux, à l'avis de Pierre Pettigrew.

En juillet dernier, les têtes d'affiche du mouvement qui s'oppose à la mondialisation proposée par l'Organisation mondiale du commerce avaient expliqué que la faible participation aux manifestations organisées à Montréal était attribuable aux enjeux mineurs du sommet de Montréal et à la difficulté de mobiliser les troupes altermondialistes en plein été. « Mais à Cancun, le degré de mobilisation devrait être plus important que tout ce que nous avons connu jusqu'à maintenant », avait alors prédit Dorval Brunelle, directeur du Groupe de recherche sur l'intégration continentale de l'Université du Québec à Montréal et militant altermondialiste de longue date.

Encore la semaine dernière, plusieurs militants promettaient des foules importantes à Cancun, dépassant les 30 000 personnes,

d'autant plus que les discussions sur l'agriculture qui s'y tiennent touchent les producteurs de l'Amérique latine. Mais, depuis mercredi, le nombre de manifestants n'a pas dépassé 2000, selon les agences de presse.

Hier, à Montréal, à la Foire des alternatives qui avait lieu au parc Émilie-Gamelin et qui réunissait une cinquantaine d'organisations associées au mouvement altermondialiste, les militants interrogés constataient que la flamme de protestation qui a brûlé dans les rues de Seattle, de Québec et de Gênes dans les dernières années a faibli depuis quelques mois.

« Le mouvement antiguerre (de l'hiver dernier) et les grandes mobilisations qui l'ont entouré ont drainé beaucoup d'énergie. Nous sommes sortis épuisés ! De plus, le résultat de la mobilisation n'a pas été très encourageant », a admis Caroline Harvey, responsable de l'événement qui se déroulait en solidarité avec les organisations non gouvernementales et les manifestants de Cancun.

Jonathan Coulombe, membre du Comité pour la justice sociale, a ajouté que la défaite apparente de la mobilisation populaire contre la guerre en Irak dans les médias internationaux a poussé les militants à remettre en cause l'efficacité des manifestations monstres.

Il croit que le mouvement altermondialiste, qui était intimement lié à la mobilisa-

tion pour la paix, est en train d'étudier les voies à emprunter pour atteindre ses buts : stopper le « capitalisme à outrance » et donner à la mondialisation un visage humain.

Selon Claude Vaillancourt, d'ATTAC-Québec, le lieu choisi pour le sommet mondial de l'OMC explique aussi la faible mobilisation : « Ceux qui sont à Cancun font un excellent boulot. C'est vrai qu'ils ne sont pas très nombreux, mais la résistance est moins organisée là-bas qu'ici. Il y a plus de pauvreté, les déplacements sont plus compliqués. »

M. Vaillancourt, qui rentre tout juste d'un séjour d'un an en France, a été déçu cependant de voir que les altermondialistes québécois n'avaient pas fait de gestes d'éclat pour saluer leurs camarades de Cancun : « Je m'attendais à de grandes manifestations ici. Les gens doivent comprendre que la vraie guerre, c'est la guerre économique qui se déroule sous nos yeux. »

Caroline Harvey concède que l'arrestation massive de 300 personnes après la manifestation montréalaise du 28 juillet a causé une certaine crainte dans la population, plus frileuse depuis. Elle croit cependant que l'essoufflement observé en ce moment ne sera que temporaire : « Les énergies sont là, il faut les canaliser à nouveau. » Les événements qu'elle a organisés dans les derniers jours, qui ont attiré plusieurs centaines de personnes, la laissent espérer des jours meilleurs.

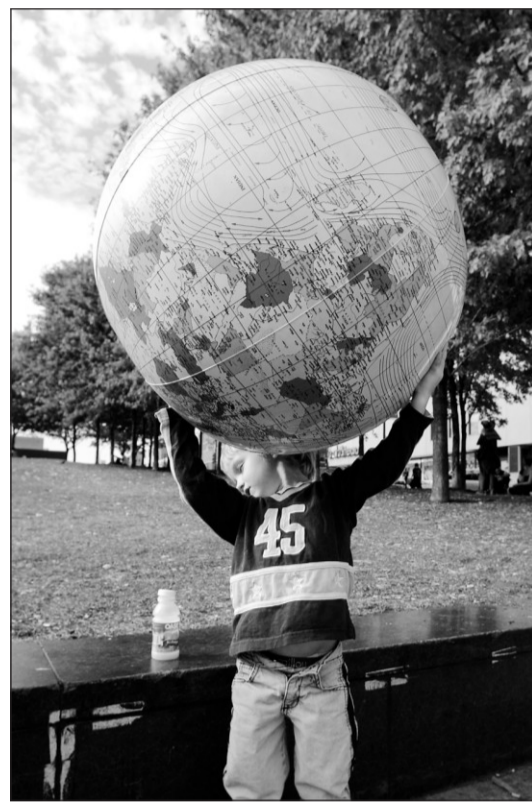


Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

Gabriel-Félix Rondeau, 4 ans, s'est amusé un peu avec le globe hier, au parc Émilie-Gamelin, à Montréal, pendant que ses parents participaient à la Foire des alternatives, un événement qui avait pour but de proposer des solutions de rechange au modèle de mondialisation négocié au Sommet de l'OMC à Cancun.

**2,9%** DE FINANCEMENT À L'ACHAT  
JUSQU'À 36 MOIS\*

PLUS AUCUN PAIEMENT AVANT

**90 JOURS**\*\*

**mazda 6 2004**

vroum-vroum

**GAGNANTE**  
de plus de  
50 prix internationaux

« Coup de cœur »  
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

★★★★★  
Indice de sécurité  
le plus élevé lors d'impact\*

**Modèle GS 4 cylindres**

OU Louez à partir de **299\$** PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 1 995\$

OU **0\$ comptant**  
**345\$** PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*

**AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ SUR CES 2 OFFRES**

Modèle GT-V6 GFX illustré

**PRÊT À ROULER** NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGES-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.  
GARANTIE LEADERSHIP MAZDA Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.  
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



**mazda**

www.mazda.ca

### Les concessionnaires Mazda du Québec

LOCATION  
Programme  
MAZDA  
PROGRAMME  
MAZDA POUR  
LES DIPLÔMÉS

#### INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

\*Financement à l'achat aux particuliers de 2,9% pour 36 mois sur les Mazda6 2004 neuves. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles. \*\*L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat de toutes les Mazda neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 60 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. \*Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda6 GS-14 2004 (modèle G4LD54AA00) neuves. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun comptant initial requis sur l'offre à 345\$ par mois. Aucun dépôt de sécurité requis sur les Mazda6 (modèles G4LD54AA00 et G4LD84AA00 seulement). Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8 c le km additionnel. Location avec limite de 100 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus.

\*Tests effectués aux É.-U. sur la Mazda6 2003. Indice de sécurité le plus élevé accordé par la NHTSA des É.-U., à la fois pour le conducteur et les passagers, lors de tests d'impact frontal. Le modèle illustré peut différer et est utilisé à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 14 septembre 2003.